



**AVEC
EFFET
IMMÉDIAT**

L'ALGÉRIE RÉTABLIT LE VISA POUR LES MAROCAINS

P.2

LE MEDIATEUR MAGHREBIN

Quotidien national d'information

Dimanche 29 septembre 2024 - N°: 218 - Prix:10 DA



**PROJET DE LOI
DE FINANCES
2025**

**UNE RÉPONSE
AUX DÉFIS
ÉCONOMIQUES
MAJEURS**

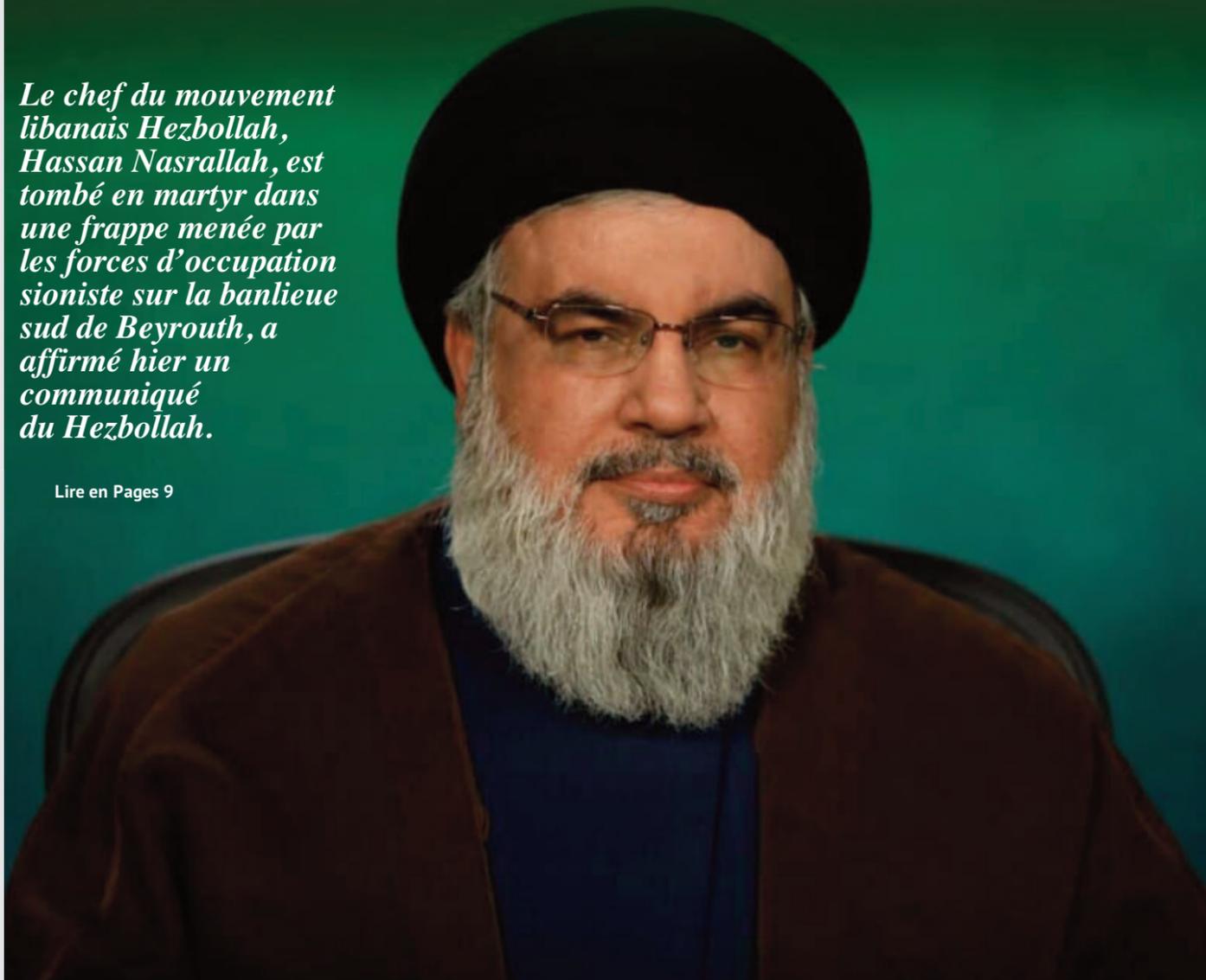
P.6

LE HEZBOLLAH CONFIRME LA MORT DE SON CHEF

Hassan Nasrallah tué dans une frappe sioniste

Le chef du mouvement libanais Hezbollah, Hassan Nasrallah, est tombé en martyr dans une frappe menée par les forces d'occupation sioniste sur la banlieue sud de Beyrouth, a affirmé hier un communiqué du Hezbollah.

Lire en Pages 9



**LE MINISTRE
NIGÉRIEN DU
PÉTROLE
EN VISITE EN
ALGÉRIE**



P.2

**LIGUE 1 MOBILIS
(2E JOURNÉE)
LE MCA ET LE
CRB CALENT
D'ENTRÉE, LA
JSK S'OFFRE LE
DERBY KABYLE**



P.12

**APPARITION DE CAS
DE DIPHTÉRIE ET
DE PALUDISME**



**UNE COMMISSION
MÉDICALE
DÉPÊCHÉE AU
SUD DU PAYS**

P.16

DANGEREUX DÉVELOPPEMENTS À GHAZA ET AU LIBAN

L'ALGÉRIE APPELLE LE CONSEIL DE SÉCURITÉ À ASSUMER SA RESPONSABILITÉ

P.3

UNE DÉCISION AVEC EFFET IMMÉDIAT

L'Algérie rétablit le visa pour les Marocains

Le Gouvernement algérien a décidé de rétablir, avec effet immédiat, l'obligation d'obtention du visa d'entrée au territoire national pour tous les ressortissants étrangers détenteurs de passeport marocain, a indiqué jeudi dernier un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

L Algérie, « toujours mue par des valeurs de solidarité tissées par les liens humains et familiaux qui unissent les deux peuples frères, algérien et marocain, avait évité, lors de la décision de rupture des relations diplomatiques avec ce pays, en août 2021, de remettre en question la liberté et la fluidité de la circulation des personnes », note la même source. « Profitant du régime d'exemption des visas, malheureusement, le Royaume du Maroc s'est livré à diverses actions attentatoires à la stabilité de l'Algérie et à sa sécurité nationale, avec l'organisation à grande échelle, de réseaux de crime organisé, de trafic de drogue et d'êtres humains, de contrebande, d'immigration clandestine et d'actes d'espionnage, ainsi que le déploiement d'agents de renseignements sionistes, détenteurs de passeports marocains, pour accéder librement au territoire national. Ces actes constituent une menace directe sur la sûreté nationale de notre pays et imposent un contrôle ferme et strict de tous les points d'accès et de séjour en territoire national », souligne le communiqué. « Le Royaume du Maroc est tenu pour seul responsable de l'actuel processus de dégradation des relations bilatérales par ses agissements hostiles à l'Algérie », conclut la même source.



ENERGIE ET MINES

Le ministre nigérien du Pétrole en visite en Algérie

Le ministre du Pétrole de la République du Niger, Sahabi Oumarou, a entamé, hier, une visite de travail en Algérie, dans le cadre du renforcement des relations de coopération entre les deux pays dans le domaine de l'énergie, notamment les hydrocarbures, a annoncé le ministère de l'Energie et des Mines dans un communiqué. Cette visite, lors de laquelle M. Oumarou sera à la tête d'une importante délégation composée de responsables et de cadres du Premier ministre, du secteur nigérien des hydrocarbures et de la société nigérienne du pétrole, participe de "la volonté mutuelle d'ouvrir de nouvelles perspectives au développement des relations entre les deux pays", a précisé le communiqué. Ces relations "connaissent un développement constant et notable, grâce aux visites échangées par les hauts responsables des deux pays, en vue de mettre en œuvre les programmes de coopération en place et de finaliser les projets de développement conjoints, notamment le projet de recherche et d'exploration de Sonatrach et le projet de gazoduc transsaharien (TSGP)", a ajouté la même source. Cette visite fait suite à celle effectuée par le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, en République du Niger les 6 et 7 août 2024. Le programme de la visite du ministre nigérien du Pétrole en Algérie prévoit "plusieurs rencontres, notamment avec le ministre de l'Energie et des Mines et des responsables, ainsi que la visite de certaines installations énergétiques et d'instituts de formation du secteur, afin d'explorer les moyens de diversifier et d'étendre la coopération entre les deux pays à d'autres domaines comme le raffinage et la pétrochimie, et de bénéficier de l'expertise algérienne dans ces domaines".

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), M. Brahim Boughali a reçu, hier, la présidente de l'Assemblée nationale de la République de Slovaquie, Mme Urska Klakocar Zupancic, qui effectue une visite officielle en Algérie, inique un communiqué de la chambre basse du Parlement.

M Boughali a évoqué, lors de cette rencontre, les relations bilatérales entre l'Algérie et la Slovaquie, "datant de la révolution de libération avec l'ex-Yougoslavie", a précisé la même source soulignant que cette visite intervenait à un moment où la coopération bilatérale entre les deux pays "connaît un nouveau départ". Il a également fait observer que les relations entre les deux pays "ont été insuffisantes suite à la visite du Premier ministre slovaque en mai dernier en Algérie,

qui a été couronnée par la signature de plusieurs accords de coopération". Le président de l'APN a également évoqué le volume des échanges commerciaux entre les deux pays, notant que l'Algérie était "le premier fournisseur de gaz pour la Slovaquie", ce qui témoigne, a-t-il dit, de "la profondeur des relations entre les deux pays". Pour sa part, Mme Zupancic a saisi cette occasion pour féliciter le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à l'occasion de sa réélection pour un second mandat, ajoutant

que l'Algérie était "un partenaire important" pour la Slovaquie. Elle a également mis en avant l'importance de la coopération bilatérale pour la "promotion des relations commerciales dans d'autres domaines que l'énergie". Concernant les questions internationales, les deux parties ont réitéré l'appel à "la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité exigeant un cessez-le-feu immédiat et durable à Gaza" exhortant "la communauté internationale à assumer, impérativement, ses responsabilités afin de

faire avancer le processus politique en vue d'une solution juste et définitive garantissant l'établissement d'un Etat palestinien indépendant et souverain". S'agissant de la question du Sahara occidental, les deux pays ont affirmé "leur soutien au processus politique conduit par les Nations Unies en vue d'aboutir à une solution juste, durable et définitive à même de permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit à l'autodétermination conformément aux résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité".

ARKAB REÇOIT PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE SLOVÈNE

Le renforcement de la coopération au menu

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a reçu, hier, à Alger, une délégation parlementaire de la République de Slovaquie conduite par la présidente de l'Assemblée nationale slovaque, Urska Klakocar Zupancic, en visite officielle en Algérie, a indiqué un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre qui s'est déroulée en présence de l'ambassadeur de la République de Slovaquie en Algérie, du vice-président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Monder Bouden et des cadres du ministère, les deux parties ont passé en revue les "excellentes" relations de coopération et de partenariat entre les deux pays dans le domaine de l'Energie et des Mines ainsi que les perspectives de leur renforcement, précise la même source. A cette occasion, M. Arkab et Mme Klakocar Zupancic ont mis en avant "la dynamique marquant la coopération entre les entreprises du secteur, à l'instar de celles établies entre le groupe Sonatrach et la société slovaque (Geoplina) dans le domaine de la commercialisation du gaz naturel, notamment après la signature d'un



accord, mai dernier, dans le cadre du contrat achat et vente du gaz naturel", ajoute le communiqué. Dans ce sillage, les deux parties ont mis en exergue les opportunités de coopération, d'investissement et de partenariat entre les entreprises des deux pays dans le secteur énergétique, notamment dans le domaine des hydrocarbures et le renforcement des relations commerciales dans le domaine du gaz naturel. Elles ont également évoqué d'autres aspects de coopération liés à l'échange d'expériences, à l'investissement et au partenariat dans le

secteur des mines, notamment la recherche géologique, l'exploration, l'exploitation et la transformation des ressources minérales en Algérie, à la faveur de la promulgation de la nouvelle loi sur l'investissement en Algérie qui prévoit plusieurs facilitations et avantages aux opérateurs étrangers. Les deux parties ont, en outre, abordé "d'autres domaines de coopération, particulièrement le développement des énergies nouvelles et renouvelables à l'instar de l'hydrogène vert et le projet +SoutH2 Corridor+, le dessalement de l'eau de mer, le développement des réseaux électriques intelligents et la coopération en matière de développement des applications nucléaires dans le domaine médical". S'exprimant à cette occasion, la responsable slovaque s'est dite "satisfaite de la qualité des relations historiques privilégiées entre les deux pays, réitérant l'engagement de la partie slovaque à renforcer les relations de coopération bilatérale et à les élargir à d'autres domaines d'intérêt commun tels que l'énergie et les mines", a ajouté la même source.

COOPÉRATION

La présidente de l'Assemblée de Slovaquie reçue par Boughali

DANGEREUX DÉVELOPPEMENTS À GHAZA ET AU LIBAN

L'Algérie appelle le Conseil de sécurité à assumer sa responsabilité

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a affirmé, vendredi soir à New York, que les dangereux développements à Ghaza et l'escalade entraînée par l'entité sioniste dans la région ne laissent aucune place à l'attribution ou à l'inaction du Conseil de sécurité, qui doit assumer la responsabilité juridique, politique, morale et humanitaire qui lui incombe.

M. Attaf intervenait lors de la Réunion de haut niveau du Conseil de sécurité sur "La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne", à laquelle a appelé l'Algérie pour mettre en lumière à nouveau la responsabilité qui incombe à l'organe onusien face au génocide que subit Ghaza depuis près d'un an et à la dangereuse escalade entraînée actuellement par l'entité sioniste au Moyen-Orient. Les dangereux développements en cours ne laissent aucune place à l'attribution ou à l'inaction du Conseil de sécurité, qui doit assumer "la responsabilité juridique, politique, morale et humanitaire qui lui incombe face à l'horreur des crimes israéliens à l'encontre des Palestiniens et des autres peuples et pays de la région", a souligné le ministre. Aucun manquement à cette responsabilité ne saurait être justifié. C'est une responsabilité imprescriptible qui ne peut aucunement être éludée, a-t-il insisté, évoquant "l'incapacité de cette instance centrale à trouver les moyens de rendre justice au peuple palestinien et de faire valoir ses droits". En effet, le Conseil de sécurité s'est réuni des dizaines de fois depuis le début de l'agression commise par l'occupation sioniste à



Ghaza, n'aboutissant qu'à l'adoption de deux résolutions réclamant un cessez-le-feu, a-t-il fait observer. "Deux résolutions auxquelles, a-t-il dit, l'occupation de peuplement israélienne n'a prêté aucune attention () continuant à se livrer à ses crimes odieux, ses violations flagrantes et ses pratiques inhumaines, sans aucune dissuasion ni condamnation explicite, ni le moindre reproche de la part de notre Conseil". "Alors que nous suivions les développements de

la guerre génocidaire dans le cadre limité de la bande de Ghaza, nous ne savons plus vers où porter notre attention aujourd'hui, avec l'extension de cette guerre à la Cisjordanie et l'escalade israélienne dans toute la région : Yémen, Syrie, Iran et maintenant le Liban, où les crimes de l'occupation ont franchi de nouveaux seuils", a poursuivi M. Attaf. Passant en revue les expériences du Conseil de sécurité qui, par le passé, "a fait

montre de fermeté lorsque ces résolutions contraignantes n'ont pas été respectées", ce qui n'est pas le cas avec l'entité sioniste, le ministre s'est interrogé : "Jusqu'à quand l'occupation de peuplement israélienne continuera-t-elle à bénéficier d'un traitement spécial d'impunité ?". "Le maintien d'une telle situation c'est parier sur le pire, encourager et ancrer l'hégémonie de l'occupant, consacrer l'état d'occupation et d'expansion par la force, et paver la voie au plan israélien qui, inévitablement, mè-

nera les Palestiniens et tous les pays de la région vers un destin dont on peut aisément prévoir les conséquences catastrophiques pour tous", a prévenu le ministre des Affaires étrangères. C'est pourquoi, a-t-il dit, les Palestiniens, les Libanais et tous les pays et peuples de la région demandent au Conseil de sécurité d'agir pour mettre fin aux meurtres, aux exactions, à la destruction et à la dévastation, faire respecter les résolutions contraignantes qu'il a adoptées et prioriser les règles et normes du droit international, que tout un chacun doit observer et respecter sur un pied d'égalité. M. Attaf a conclu son allocution en affirmant qu'en tentant obstinément de liquider la cause palestinienne, "l'occupation israélienne ne fait que confirmer qu'il s'agit de la cause la plus juste dans le monde, accroître la détermination du peuple palestinien à recouvrer ses droits nationaux spoliés, et conforter la communauté internationale dans sa conviction quant à l'impératif établissement de l'Etat palestinien indépendant et souverain comme solution juste, pérenne et définitive au conflit arabo-israélien et comme condition sine qua non pour le rétablissement de la sécurité et de la stabilité dans tout le Moyen-Orient".

R. N.

SITUATION AU MOYEN-ORIENT Le Conseil de sécurité s'est réuni à la demande de l'Algérie

Une réunion ministérielle du Conseil de sécurité de l'ONU pour discuter de la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne, s'est tenue, vendredi dernier, à New York, à la demande de l'Algérie. Cette réunion intervient dans une conjonction marquée par une escalade dangereuse dans la région du Moyen-Orient, en raison de la poursuite du génocide à Ghaza et de son extension en Cisjordanie, ainsi qu'au Liban qui subit une agression sioniste brutale. La réunion a connu une participation de haut niveau, notamment de la Slovaquie, qui préside le Conseil de sécurité ce mois-ci au niveau ministériel. La Russie, la Chine, Guyana, le Royaume-Uni, le Mozambique et l'Algérie ont également participé au niveau des ministres des Affaires étrangères. Hors du Conseil, ont participé à cette réunion le Premier ministre palestinien ainsi que les ministres des Affaires étrangères de la Jordanie, de l'Egypte, de la Turquie, de l'Iran, de la Syrie, du Liban, de la Norvège et de l'Arabie saoudite. Le Secrétaire général de l'ONU et l'Envoyé spécial pour la politique étrangère de l'Union européenne (UE) ont aussi pris part aux travaux de cette réunion. A cette occasion, les intervenants ont souligné la nécessité de mettre un terme à l'escalade dans la région, qui risque de plonger le Moyen-Orient dans une guerre totale, au moment où l'occupant sioniste fait fi des résolutions du Conseil de sécurité et refuse toute tentative pour parvenir à un cessez-le-feu à Ghaza. Les interventions se sont focalisées sur l'impératif de respecter le droit international humanitaire, outre la nécessité de demander des comptes à l'occupant sioniste sur les violations systématiques qui menacent de déstabiliser l'ordre international. Les participants à la réunion ont rappelé l'importance d'œuvrer sérieusement à trouver une solution durable et juste à la question palestinienne, à même d'aboutir à l'établissement d'un Etat palestinien, étant la seule voie pour garantir la paix et la sécurité au Moyen-Orient.



APS

ONU Attaf poursuit à New York ses entretiens bilatéraux

Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, M. Ahmed Attaf, a poursuivi, hier, à New York, ses entretiens bilatéraux avec nombre de ses homologues, en marge des travaux du débat général de l'Assemblée générale des Nations Unies, indique un communiqué du ministère. M. Attaf a ainsi rencontré le ministre brésilien des Relations extérieures, Mauro Vieira, le ministre vénézuélien des Relations extérieures, M. Yvan Gil Pinto, le ministre koweïtien des Affaires étrangères, M. Abdulah Ali Al-Yahya, le ministre des Affaires étrangères de Bosnie-Herzégovine, Elmedin Konakovic, le ministre ukrainien des Affaires étrangères, Andrii Sybiha, et le sous-secrétaire d'Etat américain aux Affaires politiques, John Bass, précise le communiqué. Les entretiens de M. Attaf avec son homologue brésilien ont permis d'"examiner les moyens de renforcer les relations bilatérales entre les deux pays" et de "procéder à un échange de vues sur les principales questions internationales et régionales", ajoute le communiqué. Lors de la rencontre entre M. Attaf et son homologue vénézuélien, les deux parties se sont félicitées des "résultats positifs en matière de coopération bilatérale, à la lumière des progrès réalisés dans la concrétisation des conclusions de la 4e session de la Commission mixte tenue en juin 2023 à Caracas", saluant, par là même, "la qualité de la concertation politique et de la coordination bilatérale concernant nombre de questions internationales et régionales, partant de l'attachement des deux



pays aux principes du droit international et aux valeurs de la Charte des Nations Unies". Les entretiens avec le ministre des Affaires étrangères du Koweït ont été l'occasion de "saluer le niveau privilégié des relations bilatérales sur le plan politique et d'examiner les moyens de renforcer et de développer ces relations dans le domaine économique, notamment à travers la tenue de la Commission mixte algéro-koweïtienne dans les meilleurs délais", selon la même source. Avec le ministre des Affaires étrangères de Djibouti, M. Attaf a passé en revue "les perspectives de développement de la coopération bilatérale dans différents domaines et de renforcement de la coordination dans le cadre de l'Union africaine". D'autre part, le ministre a discuté avec le ministre des Affaires étrangères de Bosnie-Herzégovine des "perspectives

de consolidation des relations bilatérales, à travers le renforcement de la représentation diplomatique mutuelle et la promotion de la coopération entre les deux pays dans le domaine de l'énergie et d'autres secteurs économiques". La rencontre avec le ministre ukrainien des Affaires étrangères a permis de "passer en revue les développements de la crise ukrainienne" et d'"examiner les moyens de renforcer le dialogue politique et de développer les relations économiques entre les deux pays". Par ailleurs, le ministre des Affaires étrangères et le sous-secrétaire d'Etat américain ont salué "le niveau remarquable du dialogue politique entre l'Algérie et les Etats-Unis", soulignant "les progrès notables dans la coopération économique entre les deux pays", conclut le communiqué.

R. N.

«NE FAITES PAS DES IMBÉCILES DES CÉLÉBRITÉS»

Stop à la montée des influenceurs au contenu vide

La campagne "Ne faites pas des imbéciles des célébrités" est née dans un contexte où les réseaux sociaux ont transformé la notion de célébrité. L'idée centrale de cette initiative est de sensibiliser les gens aux dangers de la glorification de personnalités qui se distinguent par des comportements controversés, absurdes, ou carrément nuisibles.

Avec la montée en puissance des influenceurs sur des plates-formes comme YouTube, Instagram, et TikTok, cette campagne s'adresse à un problème qui transcende les frontières : la création de célébrités basées sur la viralité plutôt que sur la valeur de leur contenu ou la qualité de leurs actions. Le phénomène a pris une ampleur considérable avec l'émergence de créateurs de contenu qui cherchent la popularité par des moyens peu conventionnels. Des vidéos virales, des propos choquants ou des comportements irresponsables peuvent suffire pour obtenir des millions de vues, transformant ainsi des inconnus en personnalités influentes. L'objectif de ces individus ? Maximiser les vues, les abonnés, et par extension, les revenus publicitaires, au détriment parfois de l'intégrité ou des valeurs positives. Ce phénomène touche particulièrement les jeunes, dont les habitudes de consommation des médias se concentrent sur des plates-formes en ligne. Le problème se situe lorsque ces mêmes jeunes considèrent ces influenceurs comme des modèles ou des figures à suivre, sans discernement par rapport au contenu réel ou aux messages véhiculés.

Les dangers de la glorification de l'insignifiance

Cette tendance a des conséquences néfastes. La quête de l'attention à tout prix pousse certains influenceurs à adopter des comportements irresponsables, allant du vandalisme à la désinformation, sans oublier les propos incitant à la haine ou au mépris des autres. Cela entraîne une banalisation de l'irrespect et des attitudes toxiques, qui, en retour, influencent une génération de jeunes qui voit ces comportements récompensés. La campagne "Ne faites pas des imbéciles des célébrités" est un appel à la responsabilité, en particulier pour les spectateurs. Il s'agit de rappeler à chacun que ce que nous regardons, partageons, et approuvons en ligne a un impact direct sur la manière dont se construisent les carrières des influenceurs. C'est un cri d'alarme pour encourager les utilisateurs à soutenir un contenu de qualité, éducatif et enrichissant, et non celui qui se base sur la provocation ou le vide intellectuel. Un des objectifs majeurs de cette campagne est d'éduquer les parents et les éducateurs sur l'importance de guider les jeunes dans leur consommation de contenu en ligne. Les jeunes sont particulièrement vulnérables à l'influence des réseaux sociaux et des célébrités. Il est donc primordial de leur inculquer un esprit critique, leur permettant de discerner la valeur des contenus auxquels ils sont exposés et d'éviter de glorifier les personnes qui ne méritent pas d'être mises en avant pour de mauvaises raisons.

Un phénomène global



Si cette campagne a démarré aux États-Unis, elle trouve écho dans d'autres pays, y compris en Algérie, où la montée des influenceurs et des "Youtubers" gagne en importance. Les comportements discutables, voire dangereux, de certaines figures publiques en ligne posent aussi question dans le contexte algérien. Des influenceurs utilisant des contenus vides, provocateurs, ou haineux pour accumuler les "likes" et les "vues" y existent également. Cette tendance nécessite une prise de conscience collective et un effort concerté pour soutenir un contenu plus constructif et bénéfique.

Des contenus toxiques et destructeurs

Certains influenceurs, sous couvert de divertissement, produisent des vidéos qui incitent à des comportements dangereux ou immoraux comme la glorification de la vulgarité, ou encore langage vulgaire, ou sur la publication de contenus choquants et offensants. Ce phénomène est particulièrement préoccupant car il touche un public jeune, impressionnable, qui risque de prendre ces influenceurs comme modèles de réussite. Dans cette lutte, il est important de souligner qu'il existe des influenceurs aux contenus positifs, éducatifs et constructifs, qui gagnent eux aussi en popularité. Ces créateurs, actifs dans des domaines variés comme la science, la culture, la religion, ou l'éducation, diffusent des messages inspirants et enrichissants. Ils encouragent l'apprentissage, le respect des autres, et la quête de connaissances, tout en respectant les valeurs sociales et morales de la société. Ces influenceurs, véritables modèles pour la jeunesse, jouent un rôle clé dans cette résistance aux contenus destructeurs. Ils rappellent qu'il est possible de construire une carrière sur les réseaux sociaux tout en véhiculant des messages sains et responsables. La popularité des "célé-

brités imbéciles" met en lumière la responsabilité collective des internautes. Chaque vue, chaque "like", chaque commentaire contribue à renforcer la position de ces influenceurs, et c'est cette dynamique que la campagne cherche à renverser. Dans un monde où la notoriété se construit en ligne, il devient crucial de prêter attention à ce que nous consommons et partageons.

Les réseaux sociaux : un terrain fertile pour la désinformation

Cette phrase percutante, souvent attribuée à Umberto Eco, résume bien la réalité des réseaux sociaux aujourd'hui. « Les réseaux sociaux ont donné le droit de parole à des légions d'imbéciles » ne signifie pas que toute personne s'exprimant en ligne est forcément ignorante ou malveillante, mais met en lumière un phénomène inquiétant : l'égalisation de la parole, où chacun peut diffuser des opinions et des informations sans filtre ni expertise. Ce processus démocratique a ses avantages, mais il a également ouvert la voie à la prolifération de contenus futiles, voire dangereux, surtout lorsque des influenceurs irresponsables accaparent l'attention du public. Ce phénomène est amplifié par des algorithmes qui favorisent les contenus susceptibles d'engendrer de fortes réactions, qu'elles soient positives ou négatives. En conséquence, les vidéos et les publications qui suscitent l'indignation ou le scandale sont celles qui bénéficient d'une plus grande visibilité.

Cela pose un problème sérieux, car ces contenus influencent directement les perceptions, en particulier celles des jeunes, qui sont souvent plus vulnérables aux messages toxiques. Dans ce contexte alarmant, des voix s'élèvent pour contrer ces dérives. En Algérie, comme dans d'autres pays, des campagnes ont été lancées pour sensibiliser les internautes aux dangers des contenus toxiques. En réponse, certains créateurs de contenu engagés se sont distingués par des messages constructifs, en favorisant des discussions autour de sujets éducatifs, sociaux et culturels. Ces initiatives sont essentielles pour créer un contre-poids face à la montée des discours vides et nocifs. Le combat n'est pas simple, car la dynamique des réseaux sociaux est largement dictée par des intérêts économiques, où l'audience et les clics sont rois.

Pour une régulation des contenus en ligne

Pour freiner cette prolifération de contenus nuisibles, certains appellent à une meilleure régulation des réseaux sociaux. Cela pourrait passer par la mise en place de politiques de modération plus strictes, mais aussi par l'éducation des utilisateurs sur l'impact de leur consommation en ligne. Les plates-formes comme YouTube, Instagram ou TikTok ont déjà pris certaines mesures pour limiter la diffusion de messages

haineux ou faux, mais beaucoup reste à faire. La régulation seule ne suffira pas. Il est crucial que chacun, en tant qu'utilisateur, prenne conscience de son pouvoir en ligne. Chaque "like", chaque "partage" contribue à donner de la visibilité aux créateurs. En faisant le choix conscient de soutenir des contenus positifs et éducatifs, nous pouvons participer à une transformation des espaces numériques pour les rendre plus sains et plus respectueux des valeurs qui nous sont chères. Les réseaux sociaux sont un outil puissant, mais leur utilisation demande de la responsabilité. Face à la montée des contenus futiles et toxiques, il est du devoir de tout un chacun de réagir, en tant que citoyens numériques, parents, enseignants ou simples utilisateurs. La campagne "Ne faites pas des imbéciles des célébrités" n'est pas seulement une critique des influenceurs destructeurs, mais un appel à chacun d'entre nous pour redéfinir ce qui mérite notre attention et notre soutien en ligne. En soutenant des créateurs qui encouragent la pensée critique, le respect et le savoir, nous pouvons inverser la tendance et contribuer à un environnement numérique plus sain pour les générations futures. Le véritable pouvoir des réseaux sociaux réside dans nos choix de consommation et de partage.

R.S



CELEBRATION DU 70^E ANNIVERSAIRE DE LA RÉVOLUTION DE NOVEMBRE

Un programme culturel artistique à la hauteur de l'événement

À l'occasion du 70^e anniversaire de la Révolution algérienne, le ministère de la Culture et des Arts a élaboré un vaste programme culturel et artistique, visant à honorer la mémoire de la glorieuse Guerre de libération.

Ce programme, qui comprend des rencontres autour du cinéma, de la mémoire, de la littérature de résistance, ainsi que des spectacles artistiques et une exposition d'arts plastiques, s'inscrit dans le cadre des célébrations nationales de cet événement historique. La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a présidé, cette semaine, une séance de travail avec les directeurs des établissements culturels concernés, afin de faire le point sur l'avancement des préparatifs. Lors de cette réunion, il a été souligné que cet anniversaire revêt une importance particulière aux yeux du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui accorde une attention spéciale à ce que cette commémoration soit marquée par un programme d'envergure. Mouloudji a ainsi insisté sur la nécessité de coordonner les efforts entre les divers établissements impliqués pour que les volets culturels, artistiques et commémoratifs soient à la hauteur de la grandeur de l'événement. Elle a également donné des directives claires quant à la réalisation des projets prévus, soulignant l'importance d'accélérer les préparatifs pour garantir une célébration mémorable.

Cinéma, mémoire et littérature de résistance

Au cœur du programme, une série de rencontres intellectuelles et artistiques mettra en lumière le rôle de la culture et de la résistance durant la Guerre de libération. Parmi les moments forts figure le



2^e colloque international intitulé « La résistance culturelle en Algérie durant la Guerre de libération », qui se tiendra sous le thème « Cinéma et Mémoire ». Ce colloque, organisé par le Centre algérien du développement du cinéma, explorera le rôle crucial du septième art dans la préservation de la mémoire collective algérienne et son utilisation comme outil de résis-

tance face au colonialisme. De plus, un colloque national sur la littérature de résistance en Algérie sera organisé sous le titre « La culture face au discours colonial ». Cette rencontre se concentrera sur la manière dont les écrivains algériens ont utilisé la littérature comme un moyen de défier l'oppression coloniale, de maintenir l'espoir et de préserver l'identité

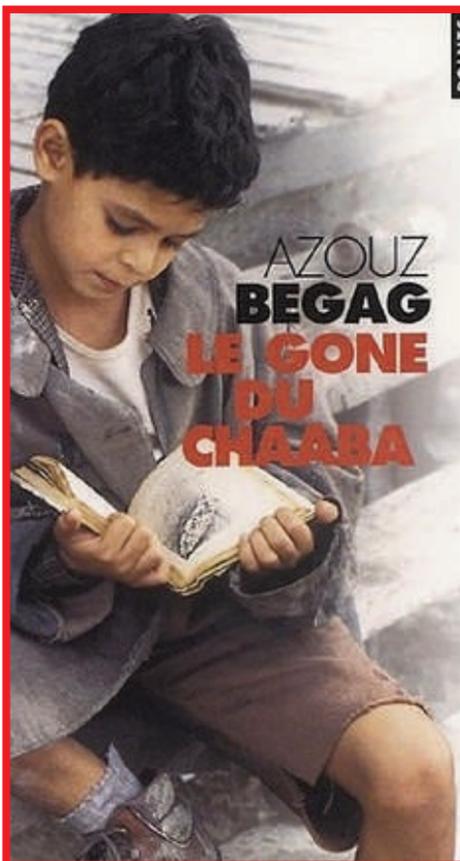
nationale. Le programme comprend également la production et la distribution de huit grandes œuvres théâtrales, organisées par le Théâtre national algérien (TNA) Mahieddine-Bachtarzi et les théâtres régionaux à travers le pays. Ces pièces seront consacrées à la lutte du peuple algérien contre le colonialisme français, offrant une réflexion artistique sur

l'héroïsme des Algériens durant la guerre. Un moment particulièrement attendu est le spectacle intitulé « Le prix de la liberté », produit par l'Opéra d'Alger. Ce spectacle rendra hommage aux sacrifices des artistes et des intellectuels algériens qui, par leur engagement, ont contribué à la lutte pour l'indépendance. L'opéra « L'épopée des sables », une œuvre inédite, sera également présenté, en plus de tournées artistiques qui parcourront plusieurs wilayas du pays, organisées par l'Office national de la Culture et de l'Information (ONCI). Ce programme exceptionnel témoigne de l'importance historique et culturelle de la Révolution de Novembre et de la place centrale qu'elle occupe dans la mémoire nationale. En plus de rendre hommage aux héros de la guerre, il met en avant la richesse de la culture algérienne et son rôle dans la résistance. À travers les œuvres théâtrales, les colloques intellectuels, les spectacles artistiques et les expositions, la commémoration du 70^e anniversaire de la Révolution se présente comme un moment clé pour raviver la mémoire collective et transmettre aux générations futures les valeurs de liberté et de dignité. Ce vaste programme, qui s'étendra sur plusieurs mois, promet de célébrer cet anniversaire historique avec la solennité et la grandeur qui lui sont dues. Il s'agit d'une occasion unique de revisiter l'histoire de la Guerre de libération à travers l'art et la culture, et de souligner la résilience et la créativité des Algériens, qui ont utilisé la culture comme une arme puissante dans leur quête de liberté. **R.C**

A LIRE, "LE GONE DU CHAÂBA" D'AZOUZ BEGAG

Une chronique de l'exil et de l'intégration

Publié en 1986, "Le Gone du Chaâba" est un récit semi-autobiographique de l'écrivain et sociologue Azouz Begag, qui retrace son enfance dans un bidonville lyonnais, appelé le Chaâba, peuplé d'immigrés algériens. Ce livre est devenu un témoignage poignant des difficultés que rencontrent les familles immigrées en France durant les années 1960, mais également de la quête identitaire des enfants issus de l'immigration, ballottés entre deux cultures. Le terme "gone" dans le titre du livre est un mot du parler lyonnais qui signifie "enfant", un clin d'œil à l'identité de l'auteur, à la fois enracinée dans la ville de Lyon et marquée par ses origines algériennes. Le "Chaâba" quant à lui, est une petite communauté de baraquements en périphérie de Lyon, où des familles d'origine algérienne vivent dans des conditions précaires. Begag nous plonge dans le quotidien de ces habitants : l'absence de confort moderne, les difficultés économiques, mais surtout la solidarité et les valeurs collectives qui soudent cette petite communauté. Azouz, le jeune protagoniste, raconte sa vie au sein de cette enclave marginalisée, entre les disputes et les joies des enfants, les attentes de ses parents, et l'école. La barrière de la langue, entre l'arabe parlé à la maison et le français appris à l'école, symbolise les difficultés d'intégra-



tion. Pourtant, c'est dans ce cadre que naît aussi la détermination du jeune Azouz de réussir à l'école pour échapper à la pauvreté et à l'isolement social. Un thème central

de l'œuvre est l'éducation. Le livre, sans être pessimiste, n'étudie pas les difficultés sociales et économiques auxquelles sont confrontées les familles immigrées. Il met en lumière les efforts d'intégration, souvent entravés par les préjugés, mais aussi par le manque de moyens et de soutien des autorités publiques. Cependant, le ton de l'ouvrage reste optimiste, et la détermination d'Azouz à réussir malgré les obstacles fait de lui une figure d'espoir pour toute une génération d'enfants d'immigrés. Bien que fortement ancré dans une époque et un lieu spécifiques, Le Gone du Chaâba dépasse son contexte pour devenir un récit universel sur l'immigration, la pauvreté et la quête de dignité. Le livre a d'ailleurs connu un grand succès en France et à l'international, et a été adapté au cinéma en 1997 par Christophe Ruggia. Avec ce roman, Azouz Begag a contribué à donner une voix à une population souvent marginalisée dans la littérature française. En racontant son histoire personnelle, il a permis à de nombreux lecteurs, enfants d'immigrés ou non, de se reconnaître dans ses dilemmes et ses aspirations. Aujourd'hui encore, Le Gone du Chaâba demeure une référence dans

l'étude des dynamiques sociales et culturelles en France, et rappelle que la lutte pour l'intégration, la dignité et l'égalité est une question toujours d'actualité. **R.C**

11^e édition du festival national de la poésie melhoun Hommage au Cheikh Sidi Lakhdar Benkhelouf

La wilaya de Mostaganem sera le théâtre, du 28 au 30 septembre, de la 11^e édition du Festival national de la poésie Melhoun, dédiée à la mémoire de Cheikh Sidi Lakhdar Benkhelouf, une figure emblématique de la poésie populaire algérienne, ont annoncé les organisateurs ce lundi. Lors d'une conférence de presse tenue à la maison de la culture "Ould Abderrahmane Kaki", le commissaire du festival, Mohamed Merouani, a dévoilé les grandes lignes de cette nouvelle édition. Cette année, les activités du festival se dérouleront dans la ville de Sidi Lakhdar, lieu de naissance du poète et saint patron Sidi Lakhdar Benkhelouf. Le programme prévoit également des activités artistiques et scientifiques mettant à l'honneur le patrimoine et les traditions populaires locales. Les festivités prendront place dans des espaces ouverts, notamment sur la place centrale de la commune de Sidi Lakhdar, dans le village portant le même nom, ainsi qu'à la maison de la culture "Ould Abderrahmane Kaki". Parmi les activités phares, on retrouvera des soirées artistiques, des récitals de poésie Melhoun, des spectacles de fantasia, et des défilés en l'honneur de Sidi Lakhdar Benkhelouf. Cette édition sera également marquée par la tenue du 11^e Colloque national sur la poésie Melhoun, consacré cette année à l'œuvre de Sidi Lakhdar Benkhelouf et à son rôle dans la poésie de résistance. Ce colloque réunira des universitaires, des chercheurs et des passionnés du patrimoine venant des universités de Mostaganem et Ouargla. Ils exploreront l'influence du poète sur la culture algérienne, ainsi que la manière dont son œuvre a contribué à exprimer la résistance face aux défis de son époque.



PROJET DE LOI DE FINANCES 2025

Une réponse aux défis économiques majeurs

Le projet de loi de finances 2025 en Algérie s'annonce déterminant pour répondre à des enjeux économiques cruciaux, tels que la lutte contre l'inflation, la réduction du chômage, et la mise en place d'une croissance durable. Selon Djilali Slimani, économiste et expert en droit de la concurrence, qui s'est exprimé sur les colonnes de la presse nationale, ces défis exigent des réponses claires et des réformes profondes pour stabiliser l'économie algérienne tout en favorisant son développement.

Lun des principaux défis identifiés par Djilali Slimani est la gestion du taux d'inflation. En effet, ce dernier avoisine actuellement les 9%, un niveau jugé préoccupant par le président de la République, qui souhaite le ramener à moins de 4%. Ce contrôle de l'inflation est primordial pour préserver le pouvoir d'achat des citoyens et assurer une stabilité économique. Pour atteindre cet objectif ambitieux, la loi de finances devra prendre des mesures spécifiques, telles qu'une planification budgétaire adaptée et une meilleure gestion des dépenses publiques. Le défi est de taille, mais essentiel pour restaurer la confiance des ménages et des entreprises dans l'économie nationale. Un autre défi fondamental concerne la répartition du budget entre les dépenses de fonctionnement et celles d'équipement. Jusqu'à présent, les lois de finances algériennes ont consacré une part plus importante aux dépenses de fonctionnement, au détriment de l'investissement. Or, pour Djilali Slimani, l'investissement est aujourd'hui une priorité absolue car il a un impact direct sur la réduction du chômage, qui touche entre 12 et 13% de la population active. Le projet de loi de finances 2025 pourrait ainsi marquer un tournant en réajustant cet équilibre. Si une répartition de 50/50 n'est pas attendue, il semble toutefois nécessaire d'augmenter de manière significative la part allouée aux investissements dans des secteurs stratégiques. L'objectif est de stimuler la créa-



tion d'emplois, notamment pour les jeunes, et de faire passer le taux de chômage en dessous de la barre des 10%. Dans le domaine fiscal, l'un des grands défis à relever est le renforcement du recouvrement fiscal, sans pour autant augmenter les impôts. Le pays fait face à une dette fiscale importante qui n'a pas encore été entièrement recouverte, malgré les efforts déjà déployés pour inciter les grandes entreprises à s'acquitter de leurs obligations fiscales. Le ministre des Finances a souligné la nécessité de poursuivre la numérisation des services fiscaux dans toutes les wilayas du pays, un pro-

cessus déjà amorcé et qui a permis une amélioration du recouvrement fiscal ces deux dernières années. La numérisation constitue un moyen efficace pour optimiser la collecte des impôts et réduire les fraudes fiscales, tout en simplifiant les démarches pour les contribuables.

La croissance durable : vers une économie résiliente

L'une des questions centrales du projet de loi de finances 2025 concerne les priorités économiques à mettre en avant pour as-

surer une croissance durable. Selon Djilali Slimani, l'investissement massif dans des secteurs stratégiques est la clé pour atteindre cet objectif. Le secteur agricole occupe une place de choix dans cette stratégie, étant considéré comme la "priorité des priorités". D'importants efforts sont réalisés dans le sud du pays, avec une extension des terres cultivables de 2 à 3 millions d'hectares, dont 600 000 hectares récemment préparés dans l'Extrême Sud. Cette initiative vise à renforcer la sécurité alimentaire et à dynamiser l'économie rurale. Le secteur industriel joue également

un rôle crucial dans cette quête de croissance durable. Des projets majeurs sont en cours, tels que l'exploitation du fer à Ghar Djebilet, du phosphate à l'est du pays, et des partenariats dans l'industrie automobile. La relance de certaines entreprises publiques est également au programme, dans l'optique de moderniser le tissu industriel national et de diversifier l'économie. Le secteur du bâtiment figure parmi les moteurs principaux de la croissance. La construction de 2 millions de logements au cours des cinq prochaines années est un projet d'envergure qui entraînera une dynamique économique importante. Cette initiative aura des répercussions positives sur toute une chaîne d'industries, telles que celles du ciment, de la peinture ou encore de la plomberie. L'investissement dans le logement est donc à la fois un outil de relance économique et un moyen de répondre à une demande sociale pressante. Enfin, le projet de loi de finances 2025 s'inscrit dans une perspective de transformation économique profonde, avec des objectifs clairs : maîtriser l'inflation, réduire le chômage et assurer une croissance durable. La réorientation des dépenses publiques vers l'investissement, le renforcement du recouvrement fiscal et le développement des secteurs agricoles et industriels sont autant de leviers à actionner pour que l'Algérie puisse relever ces défis. C'est à travers ces réformes que le pays pourra non seulement stabiliser son économie, mais aussi préparer un avenir plus prospère et résilient pour ses citoyens. **R.E**

ENTREPRISES QUI NE PRODUISENT PAS AUX ETATS- UNIS

Donald Trump promet la guerre commerciale

Pour forcer la relocalisation de l'industrie, le candidat républicain promet, s'il est élu, des hausses de droits de douane sur les importations de certains produits et des baisses d'impôt pour les compagnies qui s'installent dans le pays. Une stratégie qui nuirait aux ménages à bas et moyens revenus. Dans les campagnes du Midwest, entre les champs de maïs, s'intercalent des silos à grains et des marchands d'appareils agricoles – notamment ceux, verts rutilants, de John Deere, une entreprise qui incarne l'alliance de l'agriculture et de l'industrie américaine. Seulement voilà, elle a annoncé, en juillet, qu'elle délocaliserait, d'ici à 2026, une partie de sa production de Dubuque, dans l'Iowa, à Ramos, dans le nord du Mexique. La riposte de Donald Trump n'a pas tardé. « Je préviens tout de suite John Deere : si vous vous engagez dans cette voie, nous imposerons une taxe de 200 % sur tout ce que vous voudrez importer aux Etats-Unis », a déclaré le candidat républicain à l'élection présidentielle du 5 novembre, qui s'exprimait, mardi 24 septembre, dans une ferme, devant deux tracteurs gigantesques de cette société, à Smithton, en Pennsylvanie, Etat pivot de la campagne.



« Cela nuit à nos agriculteurs et à notre industrie », a-t-il jugé. Une semaine plus tôt, il avait brandi la même menace à Detroit, dans l'Etat tout aussi décisif du Michigan, contre les constructeurs historiques américains souhaitant produire au Mexique. « Nous al-

lons leur imposer un droit de douane de 200 %, ce qui signifie que [leurs véhicules] seront invendables aux Etats-Unis », a promis le milliardaire, lequel a répété au passage que « les tarifs douaniers [étaient] la meilleure chose jamais inventée ».

Allemagne

Volkswagen face à la fronde de ses salariés



Sifflets, fumigènes et faux barils de dynamite brandis par les salariés de Volkswagen en colère ont donné le ton des discussions qui ont démarré mercredi sur l'avenir du premier constructeur européen menacé par des fermetures d'usines, du jamais-vu en Allemagne. Plus de 3.000 manifestants venus de différentes usines du pays, selon le puissant syndicat IG Metall, ont bruyamment dénoncé les projets du premier groupe automobile européen qui prépare une cure d'austérité inédite. Les mesures d'économies vont être âprement négociées avec les représentants des salariés au cours des prochaines semaines. Ces menaces sont une "catastrophe" et une "rupture de confiance", explique Diana Hein, responsable syndicale à l'AFP. Cette ouvrière au pré-assemblage à l'usine de Wolfsburg (nord), le fief de Volkswagen, craint que des fermetures d'usines n'entraînent un "effet domino" dans toute l'Allemagne. Le géant automobile a provoqué une onde de choc début septembre en annonçant son projet de fermer des usines en Allemagne et de procéder à de possibles licenciements, abrogeant dans la foulée l'accord sur la garantie de l'emploi en vigueur depuis trente ans pour les salariés allemands.

ORAN

Rebiga s'enquiert des préparatifs de l'œuvre historique "l'âme de l'Algérie"

Le ministre des Moudjahidine et Ayants-droits Laïd Rebiga s'est enquis, jeudi dernier au village méditerranéen d'Oran, des préparatifs en cours de l'œuvre historique "l'âme de l'Algérie", qui intervient dans le cadre des préparatifs des festivités du 70ème anniversaire du déclenchement de la glorieuse guerre de libération.

Cette œuvre artistique historique, du réalisateur Ahmed Rezak, s'inscrit dans le cadre des efforts du ministère des Moudjahidine et Ayants-droits pour préserver la mémoire collective et le patrimoine historique algérien, à travers des œuvres artistiques dignes du statut de la glorieuse guerre de libération avec ses dimensions humaines et de libération, a souligné à la presse M. Rebiga, en marge de sa visite des ateliers de chorégraphie, de scénographie, d'équipement et d'écriture, ainsi que du studio d'enregistrement de cette épopée artistique, qui raconte les différentes époques historiques qu'a connu l'Algérie, jusqu'à la glorieuse guerre de Libération.

Cette œuvre colossale, a ajouté le ministre, intervient en "concrétisation des orientations de l'Etat, à sa tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant la préservation de la mémoire nationale, et l'importance extrême accordée à cet aspect, ainsi que pour concrétiser, une fois de plus, la grandeur du peuple algérien, qui a déclenché la plus grande révolution de l'histoire contemporaine et l'adhésion de son peuple à son indépendance et à son unité".

Cette œuvre artistique entre aussi dans le cadre des efforts du ministère visant à préserver la mémoire collective, en produisant des œuvres artistiques et historiques qui documentent la mémoire du peuple algérien. Incarnant cette tendance liée à la préservation de la mémoire nationale, une stratégie a été élaborée, qui comprend de nombreuses étapes fondamentales, à l'instar de la tenue de plusieurs conférences nationales et internationales sur l'histoire de l'Algérie et des activités artistiques.

"Le ministère s'est dirigé vers la production audiovisuelle en réalisant plusieurs films historiques sur le parcours de plusieurs symboles nationaux, durant la guerre de libération et durant la résistance populaire et le mouvement national", a indiqué le ministre, ajoutant que cette stratégie comprend l'utilisation des technologies modernes et de la numérisation pour produire davantage d'œuvres visant à faire connaître la glorieuse guerre de libération et à préserver



la mémoire collective. Dans ce contexte, le ministère "lance le premier jeu électronique, le premier novembre prochain, qui est un jeu soigneusement étudié et consacré à notre histoire et l'identité nationale, et sa réalisation a été entreprise par un groupe de jeunes maîtrisant le jeu d'intelligence sociale et les hautes technologies", selon Laïd Rebiga.

Une carte nationale numérique des monuments, basée sur des technologies très modernes sera également lancée, prochainement, incluant les moindres détails, qu'il s'agisse du découpage administratif de l'Algérie, de ses sites archéologiques et des événements historiques, de ses personnalités, entre autres, en plus de la première exposition numérique, qui sera lancée au cours de cette période, mettant en valeur les différentes époques et figures historiques du pays", a ajouté le ministre.

A propos de cette œuvre historique, le réalisateur Ahmed Rezak a fait part à la presse, en marge de cette visite, de sa joie pour cette coopération avec le ministère des Moudjahidine et Ayants-droits, "qui produira ainsi une grande épopée et une œuvre artistique des plus importantes jamais réalisées, à ce jour,

pour immortaliser la mémoire collective du peuple algérien, qui est l'objectif escompté pour mettre en exergue plusieurs étapes de notre histoire qui recèle des événements immortels et des personnalités historiques influentes". Cette œuvre historique, qui sera projetée à la coupole d'Alger, le 1er novembre prochain, comprend la participation de plus de 700 artistes algériens et plus de 200 techniciens, avec la participation d'artistes de Libye, du Yémen, d'Arabie Saoudite, de Jordanie, d'Egypte et d'autres pays, selon M. Rezak. Pour sa part, M. Brahim Seddiki, encadrant l'atelier d'écriture, a souligné que plusieurs écrivains et poètes algériens venant de différentes régions du pays ont participé à l'écriture du texte et du contenu de cette épopée. L'acteur libyen Ali Ahmed Salem a également exprimé sa fierté de participer à une œuvre épique importante, qui incarne la plus grande révolution inspirante de l'histoire contemporaine.

Quant à l'artiste algérienne Amal Wahby, elle a affirmé que sa participation à cette œuvre dans le rôle de "Mère Algérie" est un honneur et une étape qui s'ajoutera à son parcours artistique".

OUARGLA ET TAMANRASSET

Diverses manifestations pour valoriser le potentiel touristique

Des manifestations valorisant les potentialités touristiques et artisanales des wilayas d'Ouargla et Tamanrasset ont été organisées dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale du tourisme (27 septembre), ont indiqué jeudi des responsables des directions locales du Tourisme et de l'Artisanat (DTA).

Dans la wilaya d'Ouargla, la DTA a organisé, en coordination avec la Chambre de l'Artisanat et des Métiers (CAM), une exposition de produits artisanaux, dont la vannerie, la tapisserie, le tissage traditionnel, la parfumerie et la pâtisserie, en plus de l'art culinaire local.

La manifestation, à laquelle ont pris part des agences de voyages et de tourisme, a donné lieu à la distribution de dépliants riches en informations sur les structures hôtelières existantes dans la région, de la carte des circuits touristiques agréés, à l'instar des circuits "Safari" et Sir El-Wahat, en plus



d'autres données sur les sites et monuments touristiques du territoire d'Ouargla, dont les vieux ksour, les anciens lieux de culte, les Forts, les dunes de sables et les Oasis. Les festivités commémoratives de la journée ont été marquées dans la wilaya de Tamanrasset par le lancement, par

les autorités locales depuis le siège de l'Office national du parc culturel de l'Ahaggar, d'une campagne de nettoyage et de réhabilitation des sites touristiques "Afilal" et "Assekrem", dans le cadre de la préparation de la nouvelle saison touristique, ont indiqué les organisateurs.

Mettant à profit cette initiative, le directeur d'une agence de tourisme et de voyage, Regagda Abdelkader, a indiqué que "cette campagne permettra de restaurer les deux sites ciblés, à la satisfaction des touristes, en prévision de la prochaine saison". L'opérateur touristique Mohamed Zounga a estimé, pour sa part, que les campagnes de nettoyage des sites et monuments touristiques de la région visent à redorer le blason de ces lieux attirant de nombreux touristes. Les participants à cette campagne, acteurs associatifs et bénévoles, ont salué l'organisation de pareilles initiatives visant l'embellissement des sites touristiques pour permettre une bonne saison.

Guides touristiques Deux sessions de formation lancées à Haizer (Bouira)



Deux sessions de formation de guides touristiques et en photographie touristique ont été lancées vendredi dernier à l'institut national spécialisé de la formation professionnelle (INSFP) de la ville de Haizer (Est de Bouira) au profit de 100 jeunes venus de 17 wilayas. Arrivés et accueillis depuis jeudi après-midi au camp de jeunes de Tilesdit à Bechloul, 100 jeunes venus notamment de Bouira, Alger, Tizi Ouzou, Tamanrasset, Biskra, Skikda, Souk Ahras, participent à ces deux sessions de formation qui se poursuivront jusqu'au 1er octobre prochain, selon les organisateurs. A l'occasion de la journée mondiale du tourisme, "ces deux sessions de formation s'articuleront sur des cours de sensibilisation sur le rôle du guide touristique dans la préservation du patrimoine naturel et touristique de la wilaya", a expliqué à l'APS la directrice du tourisme et de l'artisanat, Samira Moumen. Le coup d'envoi de ces deux sessions de formation s'est déroulé en présence des autorités locales de la wilaya, ainsi que d'un directeur central au ministère du tourisme et de l'artisanat, M. Khemkhoum Mustapha, ainsi que des cadres et responsables locaux du secteur. "Les guides touristiques et la photographie jouent un rôle prépondérant dans la promotion du tourisme en zone montagneuse à travers l'accompagnement des visiteurs et des touristes, et ces deux sessions de formation viennent à point nommé pour promouvoir le tourisme dans cette wilaya ainsi que dans d'autres wilayas du pays", a déclaré M. Khemkhoum. Outre le volet pédagogique, il est prévu pendant ces deux sessions de formation, l'organisation d'activités culturelles ainsi que des visites guidées à Hamam Ksana, Dirah et Tikjda, encadrées par des agents du Parc national du Djurdjura (PND) au profit de ces jeunes. Les formateurs auront à "sensibiliser les participants sur le rôle des guides et des accompagnateurs touristiques dans la préservation du patrimoine touristique en montagne, sur l'importance de la photographie touristique, et la préservation des milieux naturels et de leur biodiversité", a souligné Mme Moumen. Des randonnées pédestres sont également programmées dans le cadre de ces sessions de formation, qui seront clôturées par une visite guidée au village touristique Ighil Imoula, "une localité touristique en voie de restauration" sise dans la wilaya voisine de Tizi-Ouzou, a-t-elle fait savoir.

Mascara

Commémoration du 68ème anniversaire de l'opération Fida



Plusieurs activités ont été organisées, jeudi au musée du Moudjahid de la wilaya de Mascara, à l'occasion de la commémoration du 68ème anniversaire de l'opération Fida de la ville de Mascara, survenue le 26 septembre 1956, a-t-on constaté.

Ces activités, organisées par la direction des Moudjahidine et Ayants-droits, en collaboration avec le musée, comprennent des expositions de photos et de documents mettant l'accent sur les événements de cette opération Fida menée par l'Armée de libération nationale (ALN) contre la police du colonisateur français, au centre ville de Mascara.

Ces expositions ont connu la présence de chercheurs en histoire de la glorieuse guerre de libération et de professeurs de l'université Mustapha Stambouli de Mascara.

A cette occasion, un aperçu historique sur cette opération Fida a été présenté par un cadre de la direction précitée. L'opération Fida a permis de jeter une grenade par le Moudjahid Belkacem Ali, membre de l'ALN, qui activait dans la 6e région de la wilaya V historique, sur des éléments de la police coloniale française, causant la mort de trois d'entre eux et blessant huit autres policiers.

MAROC

Des étudiants en médecine traduits en justice

Des étudiants marocains en médecine ont comparu vendredi dernier devant la justice à Rabat, après avoir été arrêtés lors d'une manifestation pacifique, dans une scène choquante reflétant l'autoritarisme du Makhzen et son mépris flagrant des droits de l'homme, ont rapporté des médias locaux.

Ces étudiants, au nombre de 28, entre internes et résidents, réclamaient une amélioration de leurs conditions déplorables. Au lieu de recevoir une réponse gouvernementale responsable, ils ont fait face, jeudi, à une répression sécuritaire. Le Comité marocain des étudiants en médecine, en odontologie et en pharmacie a indiqué que l'Etat avait franchi toutes les limites et que cette atteinte au droit de manifester pacifiquement constituait une violation manifeste de la constitution marocaine et des conventions internationales protégeant la liberté d'expression et de rassemblement. En réponse à cette répression, le comité a annoncé une série de sit-in locaux, culminant par une grande manifestation nationale prévue le 15 octobre à Rabat. "Le gouvernement continue d'appliquer une politique de violence au lieu de dialoguer, préférant ignorer les souffrances des jeunes du pays au profit de ses propres intérêts, indifférent à ce qui se passe dans les rues", selon le comité. Il a déclaré que les étudiants, "dans leur lutte pour leur droit à l'éducation et à une vie décente, expriment un profond mécontentement face à l'état de marginalisation et d'indifférence qu'ils vivent (...) Ces jeunes, censés être les piliers de l'avenir, se retrouvent sous le joug d'un système qui ne cherche qu'à imposer le contrôle et à faire taire les voix réclamant des droits légitimes". Il a affirmé que la poursuite de cette situation "ne conduira qu'à une intensification et à une colère populaire croissante, ajoutant que la répression et l'indifférence ne feraient qu'engendrer une génération révoltée et en co-



lère face à une situation devenue intenable". La question des étudiants en médecine n'est pas simplement un incident isolé dans le registre de la lutte étudiante, mais un indicateur grave de la crise pro-

fonde des droits et libertés que connaît le Maroc. A la lumière de ces développements, les condamnations de la répression des manifestations des étudiants en médecine se multiplient dans le

royaume, avec des appels à cesser l'approche sécuritaire à leur égard et à engager le dialogue pour parvenir à des solutions satisfaisantes. Le Parti de la justice et du développement a tenu le

chef du gouvernement et son ministre de l'Enseignement supérieur responsables de la violence subie par les étudiants, ainsi que de l'impasse dans laquelle se trouve ce dossier depuis près de dix mois, "en raison de l'entêtement et de l'insistance du ministre de l'Enseignement supérieur à exacerber la crise et à bloquer toute proposition raisonnable de solution à chaque fois". Il a appelé le chef du gouvernement à répondre immédiatement aux demandes légitimes et raisonnables des étudiants en médecine, et à mettre fin à la souffrance de milliers de jeunes menacés de voir leur avenir compromis "à cause de l'entêtement du gouvernement pendant de nombreux mois, mettant en péril leur parcours universitaire et professionnel ainsi que leur état psychologique en raison de la pression constante qui pèse sur eux dans ce dossier". Pour sa part, la coordination syndicale du secteur de la santé, qui regroupe six syndicats de la santé, a exprimé sa ferme condamnation de la répression violente, des arrestations et de l'intervention brutale exercée par les forces publiques à l'encontre des étudiants de la faculté de médecine et de pharmacie, "qui exerçaient leur droit de protester et de manifester pacifiquement, ce qui constitue une atteinte flagrante aux droits de l'homme inscrits dans la constitution et les conventions internationales". La coordination a exprimé son refus de l'approche sécuritaire du gouvernement dans sa gestion des revendications des étudiants, et l'a exhorté à libérer les étudiants arrêtés et à adopter le dialogue et la négociation pour résoudre ce conflit.

TUNISIE

Les députés divisés sur l'amendement de la loi électorale

A l'hémicycle, les réactions des députés tunisiens ont mis en lumière, vendredi dernier, un important clivage entre opposants et favorables à l'amendement de la loi électorale, quelques jours seulement avant le scrutin présidentiel.

Le président de l'Assemblée des représentants du peuple, Ibrahim Bouderbala, a annoncé ce vendredi vers 14h00, la levée de la séance plénière consacrée au vote sur le projet de loi amendement de la loi électorale. La plénière a repris à 15h30 pour permettre à la partie initiatrice du projet de répondre aux questions et aux interrogations des députés. Les députés soutenant cette initiative législative ont insisté, lors du débat général, sur la nécessité pour le Parlement d'assumer ses responsabilités face aux « menaces visant à déstabiliser le pays, sa sécurité et sa souveraineté nationale ». Ils ont appelé à s'unir contre ce qu'ils ont qualifié de « danger imminent » perçu à travers des déclarations et communiqués allant jusqu'à remettre en cause l'intégrité des

élections. Le député Saber Jelassi (bloc Al-Amana et Al-Amal) a déclaré : « Nous vivons un moment crucial de l'histoire de la Tunisie, et l'Assemblée doit agir. Le parlement doit remplir son rôle face aux menaces de faire imposer l'Etat de l'intérieur. Le député Hamadi Ghilani (hors-groupe) estime que « le Parlement doit prendre les mesures nécessaires pour protéger le pays, suite à des déclarations dans les médias appelant au rejet des résultats du scrutin ». Il a ajouté que « cette initiative législative ne changera pas les résultats des élections, mais il est impératif de contrer les plans visant à saper les institutions de l'Etat à travers des déclarations soutenues par l'étranger », selon ses propos. Le député Jallal Khadhmi (bloc Voix de la République) a affirmé que « le tribunal administratif est toujours respecté, mais lors du dernier contentieux électoral, il a dévié de son rôle en rendant des décisions sans en exiger l'exécution, ce qui l'a transformée en un acteur politique dans un domaine qui relève de la compétence de l'ISIE, seule habi-

lité à accepter ou non les dossiers de candidature ». En revanche, les députés opposés à la proposition de loi, ont insisté sur la nécessité pour le président de la République d'assumer sa responsabilité en annonçant le report des élections par la promulgation d'une loi à cet effet, conformément à l'article 90 de la Constitution, s'il dispose d'informations prouvant l'existence d'un danger imminent. Ils ont exprimé leur refus total de modifier la loi électorale à quelques jours du scrutin prévu le 6 octobre prochain. Plusieurs députés ont rappelé que la position du président de la République est claire quant à l'impossibilité de modifier la loi électorale durant l'année électorale, en plus du fait que les modifications des lois électorales ne peuvent être effectuées qu'en consultant le peuple par référendum. Le député Hassan Jarboui (bloc des Libres) a déclaré : « Si le président de la République et chef suprême des forces armées estime qu'il y a un danger imminent, il peut activer l'article 90 de la Constitution et reporter les élections », se deman-



dant pourquoi il est nécessaire de modifier la loi électorale dans des délais aussi courts, alors que 70 députés avaient demandé la tenue d'une séance plénière extraordinaire pendant les vacances d'été, sans succès. Le député Mohamed Ali (bloc Ligne nationale souveraine) a souligné que « cette initiative législative n'a aucun fondement constitutionnel ni juridique, et qu'elle est contraire à l'éthique électorale ». Il a rappelé que le président de la République avait déclaré, lors d'une

réunion avec le président de l'ISIE en mars dernier, qu'il n'y avait aucune raison de modifier la loi électorale, et que le Conseil supérieur provisoire de la magistrature avait affirmé l'impossibilité de modifier cette loi durant la période électorale. Un groupe de députés a exigé des rapports et informations prouvant l'existence d'un danger imminent menaçant la stabilité du pays, et a appelé à mettre les institutions de l'Etat à l'écart des tiraillements politiques.

LE HEZBOLLAH CONFIRME LA MORT DE SON CHEF

Hassan Nasrallah tué dans une frappe sioniste

Le chef du mouvement libanais Hezbollah, Hassan Nasrallah, est tombé en martyr dans une frappe menée par les forces d'occupation sioniste sur la banlieue sud de Beyrouth, a affirmé hier un communiqué du Hezbollah.

« Sayed Hassan Nasrallah a rejoint ses compagnons martyrs (...) dont il a conduit la marche pendant près de trente ans », a annoncé un communiqué de la formation libanaise, relayé par des médias.

De son côté, Le porte-parole de l'armée sioniste a affirmé hier que Hassan Nasrallah, le secrétaire général du groupe libanais Hezbollah, avait été tué par un bombardement aérien majeur contre la banlieue sud de Beyrouth.

Nasrallah aurait été tué par des frappes aériennes « intenses et sans précédent » menées, vendredi soir, par des avions de chasse israéliens F-35 contre un bâtiment dans le quartier de Haret Hreik, le principal bastion du Hezbollah dans le sud de Beyrouth.

Peu après les frappes, le porte-parole de l'armée sioniste, Daniel Hagari, a déclaré que l'attaque visait le siège principal du Hezbollah, qui, selon lui, était construit sous des bâtiments civils.

Hassan Nasrallah était depuis longtemps une cible de choix pour l'entité sioniste pour son rôle de chef du Hezbollah, l'un des principaux adversaires militaires de Tel-Aviv. L'entité sioniste a tenté à plusieurs reprises d'assassiner Nasrallah lors de conflits armés précédents, mais toutes les tentatives avaient échoué. Le chef du Hezbollah était inscrit sur la liste des terroristes internationaux depuis 1995 par le Département d'État américain, qui offrait une récompense pouvant aller jusqu'à 10 millions de dollars pour toute information permettant sa capture ou sa localisation.

- Qui est Hassan Nasrallah ?

Hassan Nasrallah est né le 31 août 1960 dans le village de Bazouriyeh, près de Tyr, dans le sud du Liban. Il est marié à Fatima Yassin et il a eu cinq enfants : Hadi, Zeinab, Mohammad Jawad, Mohammad Mahdi et Mohammad Ali.

Son aîné, Hadi, a été tué lors d'affrontements avec l'armée israélienne dans le sud du Liban en 1997. Nasrallah a reçu une éducation religieuse dans des séminaires musulmans chiites au Liban, en Irak et en Iran. Il a rejoint le mouvement politique Amal au lycée et a été nommé à son bureau politique en 1979.

Suite à des désaccords sur la manière de résister à l'invasion sioniste du Liban, Nasrallah, entre autres figures du mouvement, a quitté Amal en 1982 pour rejoindre le groupe nouvellement formé, le Hezbollah. Il avait la charge au sein du groupe de mobiliser des combattants dans la vallée de la Bekaa au Liban.

En 1985, Nasrallah s'est installé dans la capitale Beyrouth, dans le cadre de sa nouvelle fonction de chef adjoint de la région. Plus tard, Nasrallah a assumé le rôle de



chef de l'exécutif, chargé d'exécuter les décisions du Conseil de la Choura du groupe. Nasrallah est devenu secrétaire général du Hezbollah le 16 février 1992, après l'assassinat de son prédécesseur Abbas al-Musawi, lors d'une frappe aérienne israélienne.

Sous la direction de Nasrallah, le Hezbollah a mené une série d'opérations stratégiques contre l'entité sioniste, aboutissant au retrait des forces israéliennes du sud du Liban en 2000 après 22 ans d'occupation. En 2004, il a joué un rôle clé dans la négociation d'un important échange de prisonniers avec l'entité sioniste, qui a conduit à la libération de centaines de prisonniers libanais et arabes.

Son rôle dans le retrait de l'occupant sioniste du Sud du Liban lui a valu le titre de « chef de la résistance », notamment après la confrontation ultérieure du Hezbollah avec l'entité sioniste pendant la guerre du Liban de 2006.

Ses discours enflammés et son engagement à riposter aux attaques sionistes, et notamment pour défendre les Palestiniens, ont encore renforcé la popularité de Nasrallah dans le monde arabe et islamique. Mais cette popularité a diminué suite au soutien du Hezbollah au régime syrien contre les forces d'opposition durant la guerre civile syrienne, qui a éclaté en 2011. La figure de leader du Hezbollah a regagné en popularité à la suite de l'opération « Déluge d'Al-Aqsa » lancée par les factions palestiniennes, dont le Hamas et le Jihad islamique, contre les colonies israéliennes près de Gaza le 7 octobre 2023.

L'offensive sioniste contre Gaza, qui se déroule désormais depuis près d'un an, a fait

plus de 137 000 victimes palestiniennes. Nasrallah a déclaré l'ouverture d'un « front dans le sud du Liban pour soutenir la résistance palestinienne », promettant lors de plusieurs discours de maintenir l'effort jusqu'à la fin de la guerre contre Gaza. Son assassinat survient alors que la France et les États-Unis intensifient leurs efforts pour négocier un cessez-le-feu temporaire de 21 jours entre l'entité sioniste et le Hezbollah, visant à ouvrir la voie à des solutions diplomatiques sur les deux fronts au Liban et à Gaza.

Plusieurs martyrs et blessés après les violents bombardements sionistes

Plusieurs Libanais sont tombés en martyrs ou ont été blessés dans la nuit de vendredi à samedi durant les violents bombardements de l'aviation de l'entité sioniste sur la banlieue sud de Beyrouth, causant des destructions majeures de bâtiments, d'installations et d'infrastructures, rapportent hier les agences de presse.

Dans la nuit de vendredi à samedi, l'aviation de l'entité sioniste a mené plusieurs raids sur plusieurs localités et villages au sud du Liban, ajoute-t-on de mêmes sources. Ces raids ont ciblé les localités de Sarfand, Deir Siryan, Kafr Sayr, Marqaba, Kafr Kala, Al-Naqoura, Anqoun, Majdal Siryan, Qabrikha, yaroun, Arab Al-Jal, Zoutar, Kafr Jouz, Tol, Al-Tayba, entre autres.

Samedi matin, le ministère libanais de la Santé a annoncé que les hôpitaux de la banlieue sud de Beyrouth vont être évacués, à la suite des violents bombardements qui avaient ciblé la banlieue sud de la

La 79^e session de l'AG de l'ONU

Le discours de Netanyahu boycotté

Plusieurs délégations diplomatiques ont boycotté l'allocution du soi-disant premier ministre de l'entité sioniste, le criminel Benyamin Netanyahu, vendredi, lors de la réunion de l'Assemblée générale de l'ONU dans sa 79^e session, se retirant du siège de l'AG par solidarité avec les peuples palestinien et libanais et en protestation contre le génocide mené par l'entité sioniste.

Des diplomates et des délégations de plusieurs pays ont quitté la salle dès que le criminel sioniste a pris la parole, hué par l'assistance au sein de l'AG en protestation contre l'agression sans précédent contre la bande de Ghaza et le Liban, rapportent des médias.

Des délégations ayant quitté la salle ont affirmé que le boycott est un devoir pour exprimer le rejet et la condamnation du génocide à Ghaza. Les vidéos relayées par les médias montrent la salle de l'ONU à New York quasiment vide quand le criminel Netanyahu a pris la parole.

16^e jour consécutif

L'appel à la prière d'al-Fadjr à la mosquée AL-Ibrahimi interdit



Les forces d'occupation sionistes poursuivent, pour le 16^e jour consécutif, l'interdiction de l'appel à la prière d'al-Fadjr à la mosquée Al-Ibrahimi à El Khalil, en Cisjordanie occupée, selon l'agence de presse Wafa.

Ghassan Al-Rajabi, directeur des Awqafs musulmans à El Khalil, a déclaré que « cette interdiction vise à permettre aux colons sionistes de mener leurs rituels religieux au sein de la mosquée tout en entravant l'accès des Palestiniens et des visiteurs ».

Il a souligné que de telles actions portent atteinte à la pratique religieuse, ajoutant que « les forces d'occupation ont renforcé leurs mesures de sécurité autour de la mosquée, en instaurant des contrôles plus stricts aux points d'entrée et aux barrages militaires menant au site ».

Soudan

48 morts en deux jours



Au moins 48 personnes ont été tuées en deux jours dans l'ouest du Soudan lors d'attaques des paramilitaires des Forces de soutien rapide (FSR), qui luttent vendredi contre l'armée dans la capitale Khartoum, malgré les appels de l'ONU à un cessez-le-feu. Les frappes d'artillerie des FSR ont tué vendredi 30 personnes et blessé des dizaines d'autres dans la ville d'el-Facher, a indiqué une source médicale à l'hôpital universitaire de la capitale de la vaste région du Darfour-Nord.

Jeudi, 18 personnes sont mortes dans un bombardement des FSR sur un marché, « certaines brûlées d'autres tuées par des éclats », selon la source médicale qui a requis l'anonymat. Le Comité de résistance local, qui organise l'entraide entre habitants, avait par ailleurs fait état de dizaines de blessés dans cette attaque à el-Facher.

Ces affrontements majeurs interviennent au lendemain de l'avertissement du Haut-Commissaire de l'ONU aux droits humains, Volker Türk, sur le risque élevé de violences ethniques si cette ville tombait aux mains des paramilitaires.

Pour arrêter la guerre sioniste contre Ghaza

Le Parlement arabe a appelé à une position arabo-africaine pour unifier les efforts des pays de la région, et intensifier la pression pour mettre fin à l'agression, aux crimes odieux et aux attaques barbares menées par les forces d'occupation sioniste contre le peuple palestinien, a rapporté l'agence de presse Wafa.

Lors de l'ouverture de la 11^e conférence de l'Association des sénats, chouras et conseils similaires d'Afrique et du monde arabe, qui s'est tenue à Malabo, capitale de la Guinée équatoriale, sous le thème Renforcer l'action parlementaire commune pour que les pays du Sud puissent faire face aux défis du développement et aux défis technologiques et environnementaux, le président du Parlement arabe, Adel bin Abdulrahman Al-Assoumi, a dénoncé la position internationale à l'égard de l'agression en

Le Parlement arabe appelle à une position arabo-africaine



cours contre la bande de Ghaza et les territoires palestiniens occupés.

Il a souligné que le peuple palestinien subit depuis près d'un an le plus grand et le plus horrible massacre connu dans l'histoire, au vu et au su du monde entier, qui n'a pas bougé le petit doigt pour arrêter ces massacres, condamnant les positions des pays qui continuent à soutenir ces crimes terroristes contre les femmes, les enfants et les personnes âgées.

Il a indiqué que ces crimes, qui représentent une tache sur le front de l'humanité, ont non seulement révélé au monde l'étendue de la laideur de l'entité sioniste et sa nature criminelle et raciste, mais ont également prouvé que l'ordre mondial actuel, fondé sur la politique de deux poids, deux mesures et l'hypocrisie internationale, n'est pas qualifié pour répandre et réaliser la paix et mettre fin à la guerre génocidaire à Ghaza.

L'échiquier mondial de l'IA : entre régulations et soft power

L'IA est appelée à devenir un moteur de l'économie mondiale : les entreprises et les pays qui la contrôleront en tireront un soft power considérable.

Débridée par le lancement tonitruant de ChatGPT en novembre 2022, l'intelligence artificielle (IA) est au centre d'une formidable lutte de pouvoir. Ses promesses en matière de productivité et d'emploi aiguissent les appétits commerciaux et géopolitiques : cette technologie se profile déjà comme un redoutable amplificateur des stratégies numériques et des positions de force qui en découlent. La ruée vers l'IA s'explique d'abord par la taille potentielle du marché que cette technologie représente en elle-même : plus de 300 milliards de dollars en 2027 selon le cabinet IDC, 200 milliards de dollars d'investissements dès 2025 selon Goldman Sachs. D'après cette banque d'investissement, toujours, l'IA générative pourrait ajouter 7 % au PIB mondial d'ici à 2033. Pour que de telles prédictions se réalisent, il faut néanmoins que les entreprises adoptent massivement la technologie, et que celle-ci s'impose au cœur des activités, tous secteurs confondus.

Qui contrôle l'IA ?

C'est que l'IA ne se limite pas aux activités économiques. Comme le rappelle Nathalie Smuha, juriste et philosophe à l'Université de Leuven (KUL), le pouvoir des algorithmes d'IA s'étend à la manière et à l'ordre dans lequel l'information nous est présentée, à la manière dont les contenus sont filtrés sur les réseaux sociaux, aux données qui servent à entraîner les modèles et au contrôle de toutes sortes d'activités. On touche ici à des choses aussi sensibles que la liberté d'expression, les fake news, la vie privée ou les droits d'auteur. L'influence de l'IA sur l'espace public et le dialogue social est majeure et celles et ceux qui la contrôlent ont déjà acquis un pouvoir analogue à celui d'un législateur. Or, cette technologie qui envahit le monde est aux mains de quelques entreprises américaines. Derrière les grands modèles de langage qui sous-tendent la déferlante de l'IA générative, on retrouve les suspects habituels : Microsoft s'est rapproché d'OpenAI, concepteur de ChatGPT, jusqu'à prendre possession de 49 % de son capital et faire de Microsoft Azure son fournisseur cloud exclusif ; Amazon aussi, qui investit lourdement dans Anthropic, tout comme Google d'ailleurs, qui s'appuie aussi sur sa filiale DeepMind pour doper son modèle Gemini. Meta prétend jouer la carte du logiciel libre en ouvrant son modèle Llama. Au grand damne de Microsoft, Apple a également passé un accord avec OpenAI. Il faut dire que ces derniers ne ménagent pas leurs efforts. Microsoft prévoit d'investir à elle seule plus de 50 milliards de dollars par an à partir de 2024 dans ses infrastructures de centres de données à travers le monde pour permettre de faire tourner les applications d'IA. À ce rythme-là, en quelques années, Amazon et Microsoft investiraient chacune dans leurs infrastructures



propres l'équivalent de tout le programme Apollo. Il n'y probablement pas de précédent à une telle débauche d'investissements d'infrastructure.

Où est l'Europe ?

Qui s'étonnera que toutes les entreprises nommées soient américaines ? Les géants de la tech s'emploient sans relâche à creuser des douves dignes de la Fosse des Mariannes tout autour de leur écosystème, dont l'IA est appelée à devenir le réacteur principal. Cette ambition autour de l'IA, en Chine comme aux États-Unis, précipite des torrents d'argent. Les géants chinois Alibaba, Tencent et Baidu par exemple ont investi 7 milliards de dollars rien que sur la première moitié de 2024, essentiellement dans les processeurs et l'infrastructure nécessaires à l'entraînement de grands modèles de langage. Des montants certes plus modestes que les géants américains, mais rappelons que des sanctions édictées par Washington interdisent aux entreprises chinoises d'acheter les puces les plus performantes (et onéreuses) de Nvidia. De plus, forte des gigantesques volumes de données provenant de son système de contrôle social, la Chine est particulièrement bien armée dans la course au développement de l'IA. La réaction de l'Europe n'est pas à la hauteur des enjeux. Malgré ses 43 milliards d'euros (dont seuls 3 représentent en réalité de nouveaux moyens), le Chips Act, approuvé en 2023 pour doper l'autonomie européenne dans les semi-conducteurs, fait pâle figure. En juillet dernier, la Commission a toutefois évoqué le montant de 100 milliards d'euros étalés sur une période de 5 à 7 ans pour créer un « CERN (Centre euro-

péen de recherche nucléaire) de l'IA » et doper la recherche européenne dans le domaine. Mais on ne peut dissocier la recherche en IA des questions d'infrastructure et de données. Le budget conséquent proposé par la Commission ira-t-il à la recherche, à l'infrastructure, ou aux deux ? Dans tous les cas, cela risque fort de ne pas suffire.

Pilote ou arbitre ?

Que reste-t-il à l'Europe, sinon la régulation ? Cela tombe bien, Sam Altman, le directeur général d'OpenAI, et ses confrères de Microsoft, IBM et Google appellent justement à réguler l'IA de toute urgence. La méthode est connue : d'abord brandir la menace d'un péril imminent pour l'humanité (en raison de leur propre innovation, soit dit en passant), ensuite supplier pour qu'on régule, puis influencer la réglementation la plus favorable possible. Comme le législateur « n'a pas la moindre idée de ce qu'il fait » (dixit le sénateur américain Ted Cruz), celui-ci n'a d'autre choix que s'en remettre aux experts... de l'industrie. La capture réglementaire n'est jamais bien loin. D'ailleurs, le lobbying des géants américains a rarement été si intense qu'au long de la rédaction de l'IA Act européen. Dans quel but ? Celui, par exemple, d'éviter à tout prix que les modèles génériques comme ChatGPT fussent considérés par défaut comme des applications à haut risque et d'en faire porter la responsabilité sur les utilisateurs. Ou, mieux encore, pointer le logiciel libre comme la pire source de risque incontrôlé et militer pour

qu'il fût déclaré intrinsèquement suspect. En définitive, l'IA Act prend certes quelques précautions pour éviter d'entraver le logiciel libre, mais soumet celui-ci à des obligations en matière d'audit qui pourraient s'avérer impraticables à terme. À travers sa réglementation innovante, l'Europe n'est-elle pas en train d'attacher aux pieds de son industrie, un lourd boulet bleu et jaune ? La Chine en tout cas ne s'embarrasse pas de tant de précautions quand il s'agit par exemple de déployer la voiture autonome. Pendant ce temps les velléités réglementaires fleurissent aux quatre coins du monde. Dès novembre 2023, le Royaume-Uni avait accueilli le premier sommet mondial sur la sécurité de l'IA, à Bletchley Park. Entourés d'Elon Musk et Sam Altman, Chine et États-Unis s'étaient engagés avec l'UE à coopérer pour encadrer cette technologie aux possibilités effrayantes. En parallèle, le G7 avait déjà lancé son processus d'Hiroshima sur l'IA générative tandis que la Chine entamait son initiative mondiale de gouvernance de l'IA dans le cadre de sa stratégie « Belt and Road ». Sur le grand échiquier mondial, l'IA et ses infrastructures sont devenues les nouveaux pions clés et chacun tâche d'imposer ses propres règles à cette nouvelle version du jeu. Les approches divergent fortement. À travers l'IA Act, l'Europe a opté pour un cadre réglementaire global et transversal fondé sur le niveau de risque posé par l'IA. L'objectif principal est de préserver les droits fondamentaux des citoyens européens. La Chine a

choisi de soumettre tous les algorithmes au contrôle de l'État et de les mettre au service des objectifs fixés par le gouvernement, contrôle social en tête. Pékin compte sur « Belt and Road » pour exporter ses technologies de surveillance et de villes intelligentes autant que possible. Les États-Unis, quant à eux, abordent les choses d'une manière plus décentralisée, se contentant d'arrêter et exécutifs ciblés sur la transparence et la traçabilité plutôt que d'une législation transversale risquant de brider l'innovation.

L'heure des choix

À l'instar du RGPD, peut-être l'IA Act européen s'imposera-t-il comme une sorte de standard international, mais il est périlleux de jurer de quoi que ce soit face à une technologie qui repousse toujours plus vite et loin les limites du possible. Surtout, dans la grande course à l'IA, l'Europe devrait résolument aspirer à mieux qu'au rôle d'arbitre. Pour influencer le futur, il vaut mieux être acteur de la technologie. Et pour cela, l'Europe va devoir poser des choix. Il ne paraît pas réaliste de rattraper les deux autres grands blocs dans le gigantisme des infrastructures. Pour récupérer un peu de souveraineté, il lui faudra donc opter pour des approches moins gourmandes en calcul, en données et en énergie. C'est d'ailleurs la voie suivie par le Français Mistral AI et l'Allemand Aleph Alpha. L'heure pour l'Europe est à la formation, à la mutualisation des infrastructures et des efforts, et à la libération de l'innovation et du plein potentiel de nos cerveaux, présents et futurs, pour créer les modèles et les applications de l'IA en phase avec sa vision du futur et ses valeurs.

Ligue 1 Mobilis (2e journée)

Le MCA et le CRB calent d'entrée, la JSK s'offre le derby kabyle

MC Alger, champion d'Algérie en titre, a lancé timidement sa saison, en se faisant tenir en échec à domicile par le Paradou AC (1-1), alors que la JS Kabylie s'est offert le derby face à l'Olympique Akbou (2-1) pour sa première au nouveau stade Hocine Aït Ahmed, à l'occasion de la 2e journée du championnat de Ligue 2 Mobilis disputée vendredi, devant se poursuivre samedi.

Aréolé de sa qualification pour la phase de poules de la Ligue des champions, le "Doyen" a buté sur une accrocheuse formation du PAC, qui a démarré le nouvel exercice du bon pied en battant à la maison l'ASO Chlef (2-0). Les "Académiciens" ont ouvert le score à la 61e minute sur un penalty transformé par Adil Boulbina. La réaction du MCA est intervenue trois minutes plus tard. Servi par Mouali, l'attaquant Andy Delort ne se fait pas prier pour catapulter le cuir au fond des filets (64e) et signer son premier but avec le Mouloudia. Le PAC a terminé la partie en infériorité numérique après l'expulsion du défenseur Ahmed Aït Abdeslam dans le temps additionnel (90e+1). Boulbina avec déjà trois buts inscrits en deux matchs, s'installe confortablement en tête du classement des buteurs.

A l'instar du MCA, le CR Belouizdad, vice-champion, a raté son retour dans son antre du 20-août 1955 d'Al-Anasser, après le nul concédé face à l'ES Sétif (0-0). L'actuel meilleur buteur historique de l'équipe nationale Islam Slimani, de retour à la maison belouizdadie après 11 ans d'exil à l'étranger, a joué l'intégralité de la rencontre mais sans pour autant secouer les filets. De son côté, l'Entente, vainqueur lors de la journée inaugurale à domicile face au MC El-Bayadh (1-0), parvient à confirmer ses ambitions, et revient avec un point précieux.

Le MCEB déjà dans le doute

A l'occasion du premier match disputé au stade Hocine Aït Ahmed de Tizi-Ouzou, inauguré le 10 juillet dernier, la JSK n'a pas raté l'occasion de signer le premier succès dans son nouveau fief, en battant son voisin et nouveau promu l'Olympique Akbou (2-1). Les coéquipiers du capitaine Mebarakou ont été cueillis à froid, après une ouverture du score signée Boualia dès la 2e minute de jeu.



Mais la formation d'Akbou a réussi à remettre les pendules à l'heure, sur un penalty transformé par Haroun peu avant la pause (39e).

En seconde période, les "Canaris, poussés par un public des grands jours, a réussi à reprendre l'avantage grâce au transfuge de la JS Saoura Aïmen Abdelaziz Lahemri (63e). La seule victoire en déplacement lors de cette première partie des matchs de la 2e journée a été l'œuvre de l'US Biskra, vainqueur sur le terrain du MC El-Bayadh (1-

0), grâce à sa nouvelle recrue estivale Saâd Abdeldjalil. Rien ne va plus en revanche chez le MCEB, qui concède sa deuxième défaite, en autant de matchs, après celle face à l'ESS.

Le CS Constantine, l'un des deux représentants algériens à la phase de poules de la Coupe de la Confédération, a réalisé une belle opération en décrochant le point du nul à Chlef face à l'ASO (0-0). Les Chéliens, battus d'entrée à Alger face au PAC, échouent ainsi à se racheter devant leur public.

Mondiaux 2024 (Juniors) L'Algérie avec trois judokas au rendez-vous de Tadjikistan



La sélection algérienne (juniors/garçons) de judo est à pied d'oeuvre à Douchanbé (Tadjikistan), pour prendre part aux championnats du monde individuels de la catégorie, prévus du 2 au 5 octobre 2024.

Les trois athlètes algériens engagés dans cette compétition sont : Ayoub Benlaribi et Abdelhak Oussama Hezil, qui concourront dans la catégorie des moins de 66 kilos, ainsi qu'Abdelislam Belbelhout, en lice dans la catégorie des moins de 73 kilos.

Le Directeur technique national Abdelmalek Aït Moufok s'était présenté à l'aéroport Houari Boumediene d'Alger juste avant l'embarquement vendredi matin de la sélection nationale pour le Tadjikistan. Il a longuement discuté avec les jeunes judokas et leur a donné quelques consignes, avant de leur souhaiter bonne chance, selon un communiqué de l'instance fédérale. Selon les organisateurs, 539 judokas (292 garçons et 247 filles), représentant 67 pays des cinq continents, ont confirmé leur participation à cette compétition planétaire.

Les grandes nations de judo, comme le Japon, la France et le Brésil ont engagé 18 judokas chacune, alors que certains pays ne participeront qu'avec un seul athlète.

Grand Prix Chantal Biya L'Algérie présente avec cinq Cyclistes



Cinq cyclistes de la sélection algérienne prendront part du 1er au 5 octobre à la 24ème édition du Grand prix cycliste international Chantal Biya (Cameroun) dont le coup d'envoi est prévu mardi prochain à partir de la ville de Nkonteng.

Il s'agit d'Azzedine Lagab, Islam Mansouri, Yacine Hamza, Oussama Mimouni et Hamza Amari, sous la conduite de l'entraîneur Kahlil Tamarent.

Outre l'Algérie, d'autres sélections africaines et équipes européennes prendront part à cette édition du Grand Prix Chantal Biya, selon les organisateurs.

La première étape qui constitue l'innovation majeure de cette édition aura lieu le mardi 1er octobre 2024 entre Nkonteng-Nanga-Eboko et Minta, longue de 100 km dans le département de Haute-Sanaga. La deuxième étape Yaoundé-Ebolowa (150 km) se déroulera le mercredi 2 octobre 2024 entre les départements du Mfoundi, du Nyong-et-So'o et de la Mvila. La troisième étape Ebolowa-Mengong-Sangmelima (105 km) va se courir le jeudi 3 octobre 2024 entre les départements de la Mvila et du Dja-et-Logo.

La quatrième étape Sangmelima-Mkpwang-Mvomka'a-Meyomessala (145 km) aura lieu le vendredi 4 octobre 2024 dans le département du Dja-et-Lobo et la cinquième et dernière étape Sangmelima-Yaoundé (155 km) le samedi 5 octobre 2024 se déroulera entre les départements du Dja-et-Lobo, du Nyong-et-So'o et du Mfoundi, le tout pour une distance totale de 655 km à parcourir en cinq jours par les coureurs venant d'Europe, d'Afrique et du Cameroun.

La cérémonie de présentation des équipes participantes est prévue le lundi 30 septembre 2024 à Minta (place des fêtes).

Le Français Philippe Lambert a été désigné comme président du jury des commissaires de course pour l'édition 2024.

Pour rappel, l'Algérien Hamza Yacine a été le vainqueur de l'édition 2023.

Ligue 2 amateur (Gr. Centre-Ouest)

L'ASMO et Oued Sly confirment, la JS El Biar remporte le duel des promus

L'ASM Oran et le MCB Oued Sly ont confirmé leur bon début de saison en décrochant un deuxième succès de rang, respectivement, devant le SKAF Khe-mis Miliana (1-0) et le MC Mécheria (2-1), vendredi, pour le compte de la deuxième journée du Championnat de Ligue 2 de football amateur, groupe Centre-Ouest, également marquée par la victoire (2-0) de la JS El Biar dans le choc des promus contre l'US Béchar Djedid.

Seuls vainqueurs lors de la première journée, le MCB Oued Sly et l'ASM Oran (1er, 6 points) ont enchaîné avec des succès en déplacement face au MC Mécheria (15e, 0 point) et le SKAF (8e, 1 pts), confirmant ainsi leur ambition de jouer les premiers rôles dans la course à l'accession.

De son côté, le GC Mascara (3e, 4 pts) a décroché son premier succès de la saison à domicile en s'imposant (1-0) devant le RC Kouba (1 pts), qui enregistre son deuxième faux pas de la saison, après le match nul à domicile face au NAHD (0-0) lors de la première journée.

L'ES Ben Aknoun (4 pts) a également réussi à revenir avec les trois points de la victoire de son déplacement chez le WA Mostaganem (1-0), qui compte un match en retard face au SC Mécheria, programmé le mardi 1er octobre.



Dans cette deuxième journée, marquée par quatre victoires à l'extérieur, la JSM Tiaret (4 pts) a su tirer son épingle du jeu en allant s'imposer malgré l'infériorité numérique en fin de rencontre chez le CR Témouchent (0-

1), alors que la JS El Biar (4 pts) a décroché sa première victoire de la saison en s'adjugeant le duel des promus contre l'US Béchar Djedid (2-0). Pour sa part, l'ESM Koléa (7e, 3 pts) a battu le RC Arbaâ (2-0).

70% DU PLASTIQUE QUI ATTEINT L'OcéAN "DISPARAÎT" Les chercheurs pensent savoir où «il se cache»

Environ 70 % des déchets plastiques atteignant les océans semblent "disparaître". En réalité, ils se fragmentent en particules dont le parcours exact est difficile à suivre. Des chercheurs japonais et thaïlandais ont confirmé leur présence au niveau de squelettes et de tissus coralliens.

Il Nous avons besoin d'un texte qui s'attaque à la question de l'héritage, de la pollution existante, qui échouera sur nos côtes même après qu'on ferme le fameux robinet de plastiques". Ainsi vient de s'exprimer Inger Andersen, directrice du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUÉ), au sujet du futur traité international sur le plastique (SudOuest avec AFP, 23 septembre 2024). En effet, la production annuelle de plastique a plus que doublé en vingt ans pour atteindre 460 millions de tonnes, et pourrait tripler d'ici à 2060 si rien n'est fait (Organisation de Coopération et de Développement Économiques, février 2022). "Une partie de ce plastique est rejetée dans l'océan, où il se dégrade en microplastiques", souligne Suppakarn Jandang dans un communiqué de l'université de Kyushu au Japon. Professeur au sein de l'Institut de recherche en mécanique appliquée, il est le premier auteur d'une étude publiée dans la revue *Science of the Total Environment* (18 septembre 2024).

Extraire les microplastiques dans des échantillons de coraux

Lui et ses collègues de l'université de Chulalongkorn en Thaïlande ont voulu explorer le devenir des particules issues de la fragmentation des déchets en milieu marin, et contribuer ainsi à résoudre le mystère du "plastique manquant" dans les océans. Leur hypothèse : une partie des "microplastiques" s'accumulerait en fait dans l'organisme du corail, cet animal bâtisseur de récifs. "Le corail possède trois parties anatomiques principales : le



mucus de surface (extérieur du corps), le tissu (partie interne) et le squelette, c'est-à-dire les dépôts durs de carbonate de calcium que l'animal produit", explique le Pr Jandang. "Notre première étape a consisté à développer un moyen d'extraire et d'identifier les microplastiques de nos échantillons de coraux." Sur les récifs côtiers de l'île de Si Chang, dans le golfe de Thaïlande, les chercheurs ont collecté et étudié quelque 27 échantillons de coraux de quatre espèces différentes. À l'issue d'une série de lavages chimiques destinés à "briser" chaque couche anatomique du corail avant d'en filtrer

le contenu, ils ont dénombré au total 174 particules de microplastiques. La plupart de ces particules avaient une taille comprise entre 101 et 200 µm, proche de la largeur d'un cheveu humain, détaille l'étude. Leur répartition était la suivante : 38 % au niveau du mucus de surface, 25 % dans les tissus coralliens, et 37 % dans le squelette des coraux. Le nylon, le polyacétyle et le polyéthylène téréphthalate (PET) étaient les trois types de matériaux les plus répandus.

Un "puits de plastique" pour des centaines d'années ?

D'après ces résultats inquiétants, le corail pourrait représenter un "puits" de plastique dans l'océan, à l'image des arbres absorbant du CO2 atmosphérique et séquestrant une partie du carbone au niveau du bois et des racines. D'autres études seront cependant nécessaires pour vérifier l'importance de cette séquestration corallienne au niveau mondial, par rapport à d'autres lieux d'accumulation possibles. "Étant donné que les squelettes des coraux restent intacts après leur mort, ces microplastiques déposés peuvent potentiellement être conservés pendant des centaines d'années, un peu

comme les moustiques piégés dans l'ambre", compare Suppakarn Jandang. "Nous ignorons les effets des microplastiques sur la santé des coraux et de l'ensemble de la communauté récifale. Il reste encore beaucoup à faire pour évaluer avec précision l'impact des microplastiques sur l'écosystème", ajoute le professeur Atsuhiko Isobe, qui a dirigé ces travaux (communiqué). Des travaux antérieurs avaient par ailleurs pointé l'existence d'une "plasticroûte", une fusion de plastique et de corail qui relâche de dangereux contaminants dans l'océan.

AMAZONIE

3,8 millions d'hectares déboisés

L'Amazonie, qui joue un rôle crucial contre le réchauffement climatique, a perdu en moins de quatre décennies une surface presque aussi grande que la Colombie, selon une étude. La déforestation a détruit 12,5 % de la couverture végétale de la plus grande forêt tropicale de la planète de 1985 à 2023, selon les données de satellites analysées par le Réseau amazonien d'information socio-environnementale et géographique (RAISG), un collectif de chercheurs et d'ONG. Plus de 88 millions d'hectares ont été déboisés au Brésil, en Bolivie, au Pérou, en Equateur, en Colombie, au Venezuela, au Guyana, au Suriname et en Guyane française, alors que l'Amazonie a une importance capitale pour le climat via l'absorption d'énormes quantités de carbone. Dans la plupart des cas, la déforestation est au profit de l'expansion des activités minières ou agricoles, selon l'étude. Les spécialistes du RAISG font état d'une "transformation accélérée" en Amazonie, identifiant une "augmentation alarmante" de l'usage du sol auparavant occupé par la forêt pour y installer des mines (+1 063 %), des cultures (+598 %)



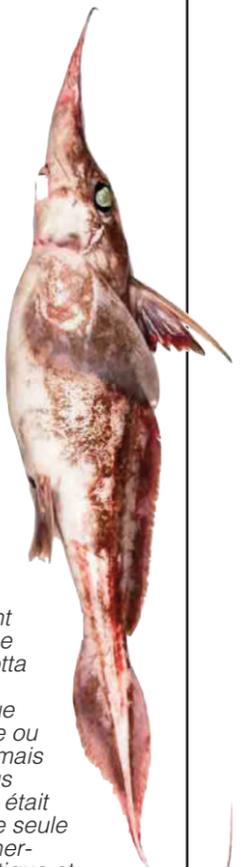
ou de l'élevage (+297 %). "Un grand nombre d'écosystèmes ont disparu pour donner lieu à d'immenses étendues de pâturages, de champs de soja ou d'autres monocultures, ou se sont transformés en cratères pour l'extraction d'or", alertent-ils. "Avec la perte de la forêt, nous émettons plus de carbone dans l'atmosphère et cela bouleverse tout un écosystème qui régule le climat et le cycle hydrologique, affectant clairement les tempéra-

tures", explique à l'AFP Sandra Rios Caceres, de l'Institut du Bien commun, une association péruvienne qui a pris part à l'étude. Cette spécialiste estime que la perte de couverture végétale en Amazonie est directement liée "aux événements extrêmes que nous vivons actuellement", notamment la sécheresse sévère et les incendies de végétation qui ravagent plusieurs pays sud-américains. Certains affluents de l'Amazonie sont à leur niveau le plus bas depuis des décennies, menaçant le mode de vie de quelque 47 millions de personnes qui vivent sur leurs rives. Malgré les efforts de pays comme le Brésil ou la Colombie pour réduire la déforestation en Amazonie, 3,8 millions d'hectares de forêt tropicale ont été déboisés dans la région l'an dernier, du jamais vu en deux décennies, soit une surface presque aussi vaste que la Suisse. Les événements climatiques "de plus en plus extrêmes et fréquents" favorisés par la déforestation "continuent de toucher une Amazonie déjà fragilisée, autant dans sa capacité de régénération que dans son rôle pour réguler le climat de la planète", résume l'étude.

NOUVELLE-ZÉLANDE

Découverte d'une espèce inconnue de requin

Une nouvelle espèce de requin fantôme a été détectée par des chercheurs, à quelques 1 000 km à l'est de la Nouvelle-Zélande. Des chercheurs de Nouvelle-Zélande ont annoncé mardi avoir identifié une nouvelle espèce de requin fantôme, un poisson capable de chasser dans les eaux profondes de l'océan Pacifique. Des spécimens de cette chimère à nez étroit d'Australasie ont été découverts sur le plateau de Chatham, une zone du Pacifique s'étendant sur plus de 1 000 km à l'est de la Nouvelle-Zélande, a rapporté l'équipe de l'Institut national de l'eau et de la recherche atmosphérique (Niwa), établi à Wellington. Les requins fantômes, aussi appelés chimères, sont liés aux requins et aux raies et disposent d'un squelette cartilagineux. Ils se nourrissent de crustacés à des profondeurs pouvant atteindre quelque 2 600 m. "Les requins fantômes comme celui-ci sont essentiellement confinés au fond de l'océan", a observé la chercheuse Brit Finucci, qui a donné à l'espèce le nom de "Harriotta avia" en hommage à sa grand-mère. "Leur habitat les rend difficiles à étudier et surveiller, ce qui signifie que nous ne savons pas grand-chose de leur cycle de vie ou de leur classification quant aux espèces menacées, mais cela rend les découvertes comme celle-ci encore plus passionnantes", a-t-elle témoigné. Ce requin fantôme était précédemment considéré comme faisant partie d'une seule et même espèce au niveau mondial, avant que les chercheurs ne découvrent des différences d'ordres génétique et morphologique vis-à-vis de ses cousins.



ORGUEIL	▼	ÎLE DE LA VÉNUS	▼	ÉCRITE	▼	APRÈS BIS	▼	COUVRIR UNE CHAUSSÉE VERGLACÉE
DÉTIENS POSSEDE	▼			APAISER		LAVES		
▶		IMAGES PIEUSES	▶	▼		▼		▼
		SENS PATRIOTIQUE						
BRISERA	▶	▼						
COURT POÈME								
▶							AVERTIR D'UN DANGER	
LA TÉLÉ	▶		ARGENT OU FER	▶			▼	
EAU DE PARIS			HÉROS DU DÉLUGE					
▶			▼		CLAMEUR DE CORRIDA	▶		
					GALETTE			
MAR-CHAN-DISE À FOUR-GUER	MAGICIEN	▶						
	FAUTEUR DE TROUBLE							
▶	▼			MÉTRO FRAN-CILIEN	▶			CARRÉ DE TERRE
				PASCAL ABRÉGÉ				
QUI A VU LE JOUR	▶		FULMINA	▶				▼
SUR MI			BON POUR MONTRER					
▶		DIREC-TION À SUIVRE	▶			FIN DE VERBE	▶	
LÈVE LES PATTES	▶			AUX-LIAIRE DE TOUS LES TEMPS	▶			

<p>A B C D E F G H</p> <table border="1"> <tr><td>1</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>2</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>3</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>4</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>5</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>6</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>7</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>8</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>9</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>10</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>11</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> <tr><td>12</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr> </table>	1								2								3								4								5								6								7								8								9								10								11								12								<p>HORIZONTALEMENT</p> <ol style="list-style-type: none"> Un certain avantage. Hostile. Bouche de fleuve. Mesure de charbon. Actinium. Chef sudiste. Canot de rapides. C'est de là que partent les ordres en campagne. Changer d'air. Donne des signes chinois. Arbre de l'Inde du Nord. Bref, brusque et cassant. Composée aux fleurs décoratives. Après celle. Aber. Affluent de la Dordogne. Étoffe épaisse. Il couvre les quatre saisons. Divisions d'additions. <p>VERTICALEMENT</p> <ol style="list-style-type: none"> Pièces de moteurs. Donna de quoi se défendre. École normale supérieure. Diffusion. Lit de paille. De naissance. Affectée. Côté du nez. Bande de papier. Anciennes voitures hippomobiles. Centre ostréicole en Bretagne. Au pied !. Bouts de terrain. Il a fait travailler sous la contrainte. Récipient de verre. Commence à casser la coquille. Des hommes au courant.
1																																																																																																	
2																																																																																																	
3																																																																																																	
4																																																																																																	
5																																																																																																	
6																																																																																																	
7																																																																																																	
8																																																																																																	
9																																																																																																	
10																																																																																																	
11																																																																																																	
12																																																																																																	
	<table border="0"> <tr> <td>■ ABYME</td> <td>■ CELERI</td> <td>■ MESA</td> <td>■ PUBLIC</td> </tr> <tr> <td>■ ACIER</td> <td>■ CONSCIENCE</td> <td>■ MONOI</td> <td>■ RAMI</td> </tr> <tr> <td>■ AGNELET</td> <td>■ EPAVE</td> <td>■ NEVROSE</td> <td>■ RASTA</td> </tr> <tr> <td>■ AGREER</td> <td>■ ETAPE</td> <td>■ OCEAN</td> <td>■ RUMBA</td> </tr> <tr> <td>■ AIEUX</td> <td>■ FAISAN</td> <td>■ PAMPA</td> <td>■ RURALE</td> </tr> <tr> <td>■ ARRIVEE</td> <td>■ INERTE</td> <td>■ PERTUIS</td> <td>■ SPIRE</td> </tr> <tr> <td>■ AURA</td> <td>■ JUMEAU</td> <td>■ PLOMB</td> <td>■ TETEE</td> </tr> <tr> <td>■ BAGAD</td> <td>■ LANCE</td> <td>■ POLLEN</td> <td>■ TIERCE</td> </tr> <tr> <td>■ CACTUS</td> <td>■ MARABOUT</td> <td>■ PRETEUR</td> <td>■ TRITON</td> </tr> </table>	■ ABYME	■ CELERI	■ MESA	■ PUBLIC	■ ACIER	■ CONSCIENCE	■ MONOI	■ RAMI	■ AGNELET	■ EPAVE	■ NEVROSE	■ RASTA	■ AGREER	■ ETAPE	■ OCEAN	■ RUMBA	■ AIEUX	■ FAISAN	■ PAMPA	■ RURALE	■ ARRIVEE	■ INERTE	■ PERTUIS	■ SPIRE	■ AURA	■ JUMEAU	■ PLOMB	■ TETEE	■ BAGAD	■ LANCE	■ POLLEN	■ TIERCE	■ CACTUS	■ MARABOUT	■ PRETEUR	■ TRITON																																																												
■ ABYME	■ CELERI	■ MESA	■ PUBLIC																																																																																														
■ ACIER	■ CONSCIENCE	■ MONOI	■ RAMI																																																																																														
■ AGNELET	■ EPAVE	■ NEVROSE	■ RASTA																																																																																														
■ AGREER	■ ETAPE	■ OCEAN	■ RUMBA																																																																																														
■ AIEUX	■ FAISAN	■ PAMPA	■ RURALE																																																																																														
■ ARRIVEE	■ INERTE	■ PERTUIS	■ SPIRE																																																																																														
■ AURA	■ JUMEAU	■ PLOMB	■ TETEE																																																																																														
■ BAGAD	■ LANCE	■ POLLEN	■ TIERCE																																																																																														
■ CACTUS	■ MARABOUT	■ PRETEUR	■ TRITON																																																																																														
	<p>N A S I A F E L C A N R C B E T E B E M N S D A G A B A B M U R L Y P A O E C N E I C S N O C I L M A R T N E C R E I T B L T T O E V R E L O E R U A A U P A O P E E T E T L I T E R I P S R N N N A T R E E R G A U A E M U J I R E I C A E U M L P M L U A E C I L B U P A R R I V E E E X P</p>																																																																																																



Les vertus insoupçonnées de l'eau de riz

C'est un secret que se transmettent les Asiatiques de génération en génération : l'eau de riz comme alliée beauté multifonctions. Sa richesse en magnésium, en potassium, en zinc, en fer, en vitamines et en minéraux, fait de l'eau de riz un véritable élixir de jeunesse (entre autres) et un soin efficace contre l'acné.

C'est une vraie pépite beauté pour la peau. Une chose est sûre, une fois que vous connaîtrez tous ses bienfaits, vous ne voudrez plus jamais jeter l'eau du riz dans l'évier, parole de Cosmo ! Pour profiter des bienfaits de l'eau de riz sur la peau, il faut savoir comment réaliser le précieux breuvage. Voici la recette de l'eau de riz (rice water) pour le visage.

L'eau de cuisson du riz

S'il y a bien un cosmétique facile à réaliser soi-même, c'est l'eau de riz. Il suffit de recueillir l'eau provenant de la cuisson de votre riz ! Veillez cependant à trois choses : mettre plus d'eau que d'habitude dans la casserole, pour avoir une certaine quantité de produit ; utiliser plutôt du riz bio pour ne pas avoir de résidus de pesticides ; ne pas saler l'eau (mais en mettre directement sur le riz une fois cuit).

L'eau qui sert à rincer le riz

Autre solution : récupérer l'eau qui a servi à rincer le riz avant cuisson. Seul bémol de cette technique : l'eau sera moins riche en nutriments. Placez ensuite la lotion beauté maison au frais car elle ne s'utilise pas chaude. Vous pouvez la conserver dans une bouteille ou un bol à laisser au réfrigérateur six jours maximum.



L'eau de riz pour lutter contre l'acné

Les propriétés astringentes de l'eau de riz font de cette dernière l'alliée idéale des peaux acnéiques. Elle resserre les pores, hydrate l'épiderme et le purifie pour le débarrasser des points noirs et autres boutons d'acné indésirables. Pour cela, il suffit de mettre de l'eau de riz directement sur les zones à traiter et de laisser poser pendant la nuit. De plus, grâce à l'action anti-inflammatoire de l'acide 4-aminobenzoïque, elle soulage les irritations.

Elle est donc également très utile pour les peaux qui souffrent d'eczéma.

Un nettoyant pour le visage naturel

Grâce au magnésium qu'elle possède, l'eau de riz s'avère être un excellent anti-bactérien. On peut ainsi facilement l'utiliser pour nettoyer naturellement le visage. En outre, elle contient de la vitamine B9 ou acide folique et permet ainsi d'éliminer les toxines qui étouffent la peau et rendent le teint terne. Enfin, ses vertus astringentes

affinent le grain de peau. Vous pouvez en appliquer avec l'aide d'un coton réutilisable sur votre peau, avant de rincer à l'eau claire.

Pour lutter contre le vieillissement cutané

L'eau de riz se transforme en crème anti-âge naturelle. Grâce aux antioxydants qui la composent, elle favorise la régénération cellulaire et rend la peau plus ferme et plus élastique. De plus, elle contient de l'acide 4-aminobenzoïque qui a pour rôle de protéger la peau des rayons du soleil, respon-

sables de son vieillissement prématuré. Pour bénéficier des qualités de cette potion magique, il suffit d'en verser un peu sur un coton et de l'appliquer sur le visage en tapotant délicatement.

Pour hydrater son visage

Vous l'aurez compris, l'eau de riz regorge de bienfaits pour notre peau. Vous pouvez aussi l'utiliser pour hydrater votre visage et adoucir votre peau. En effet, elle est, comme nous l'avons vu, riche en antioxydants et en inositol. Cela permet notamment de rendre la peau plus douce et plus éclatante ! En plus de ressermer les pores, ses propriétés astringentes vont aussi hydrater en profondeur votre visage. On n'hésite alors pas à en appliquer sur le visage grâce à une lingette, puis à effectuer un massage pour stimuler la circulation sanguine. Pour en faire profiter tout le corps et avoir la peau aussi douce que celle d'un bébé, on en verse également dans son bain.

La recette du masque pour un teint lumineux

L'eau de riz (rice water) est aussi parfaite pour illuminer le visage. Pour ce faire, on l'utilise en masque. Voici la recette : 1 tasse d'eau, 1 cuillère à soupe de miel, 1 cuillère à soupe de yaourt nature. Ajoutez une cuillère à soupe de miel à l'eau de riz refroidie pour ses propriétés hydratantes et antibactériennes. Ajoutez ensuite une cuillère à soupe de yaourt nature pour ses bienfaits nourrissants et apaisants. Mélangez bien tous les ingrédients jusqu'à obtenir une consistance homogène. Appliquez la mixture sur votre visage et laissez poser le masque pendant 15 à 20 minutes. Rincez ensuite à l'eau claire. À vous la peau plus lumineuse. Alors, convaincue de garder l'eau du riz maintenant ?

Maquillage de soirée naturel Quel make-up sur les yeux ?

Le teint préparé, vous attaquez le maquillage des yeux par une base crème qui va permettre de fixer ensuite le fard à paupières. Pour la base, vous devez choisir un fard à paupières crème d'une couleur neutre qui va se fondre complètement sur la paupière. Vous l'appliquez au pinceau de l'intérieur vers l'extérieur. La base crème déposée, et armée d'un fard à paupières irisé, vous tapotez délicatement la matière sur la paupière à l'aide d'un pinceau. Le fard vient se fixer sur la base et votre maquillage de soirée est prêt à tenir toute la nuit. Pour compléter le maquillage des yeux, vous terminez par un coup (magique !) de mascara. Vous l'appliquez de l'intérieur vers l'extérieur en zigzags pour bien courber les cils. L'astuce de pro : couder la brosse du mascara permet une parfaite définition du cil. Pour un esprit de soirée, vous pouvez aussi ajouter de la matière sur les cils. Comme le mascara n'est pas encore sec, les micro-paillettes du fard à paupières viennent s'accrocher

au regard. Pour compléter votre look de soirée, vous pouvez appliquer un voile de blush rosé délicatement appliqué sur la pommette. Effet bonne mine garanti ! Et enfin, on ne néglige pas la bouche. Exit le rouge à lèvres rouge. En revanche, pour un maquillage de soirée réussi et complet, une légère touche de gloss s'impose. Délicatement pailleté, il apportera la note finale de lumière et d'éclat à votre make up. Un teint parfait, des yeux qui brillent de mille feux et un maquillage des lèvres discret qui fait son effet, c'est tout bon ! Pour briller en soirée, adoptez l'effet œil de biche ! Un trait d'eyeliner ou de crayon khôl juste au-dessus des cils, étiré vers les sourcils, donnera plus de profondeur à votre regard. Vos yeux ne manqueront pas de produire le plus bel effet. Par contraste avec le fard à paupières, le liner se choisit de couleur sombre : noir, bleu nuit ou violet. Le trait de khôl doit être fin vers le coin interne de l'œil et s'épaissir vers l'extérieur. Utilisez la même technique pour le trait de crayon que vous



appliquez en dessous de l'œil. Le trait ne doit pas dessiner tout le contour de l'œil au risque d'alourdir le regard. Le mascara apporte une touche essentielle à un maquillage de soirée éclatant. Avant de l'appliquer, pensez à recourber vos cils à l'aide d'un recourbe-cils.

Pour brûler des graisses rapidement Pas mieux que la méthode Sakuma

Si son nom ne vous inspire pas grand-chose, la méthode Sakuma a été mise au point par le coach japonais Kenichi Sakuma. Il base sa technique sur des exercices simples qui sont à exécuter dans le cadre de petites séances de cinq minutes par jour. Il explique alors que le principe est d'améliorer la posture afin d'avoir de vrais résultats par le biais d'exercices mieux exécutés. Pour lui, certains mouvements ne solliciteraient pas assez les muscles nécessaires à la perte de poids, ce qui la retarderait, notamment ceux au niveau du torse et de l'abdomen. Même si vous avez peu de temps devant vous, il vous suffit seulement de cinq minutes top chrono. En effet, cette technique est à réaliser sur une durée de 15 jours où il faut pratiquer de petites séances quotidiennes. Le rythme change au bout de la troisième semaine où les séances se font plus qu'un jour sur deux. De plus, cette technique est aussi bien adaptée pour les hommes que pour les femmes. Comme annoncé dans l'explication de sa méthode, le coach Sakuma promet de faire brûler les graisses en seulement quelques minutes. Mais pour cela, il faut travailler avec des exercices adaptés et une bonne posture. Les quatre exercices phares ciblent différentes parties du corps comme l'abdomen, les fessiers, les lombaires et le torse.

Directeur de publication

Mesbah Hafid

Directeur Administratif

Chabane Nassim

Rédacteur en Chef

Keddouh Mohand Seghir

Directeur technique

Hamadi Lyes

Adresse Email:

lilialamsarldihia@gmail.com

Adresse:

N°72 oued tarfa 1^{er}
étage lot N°20 draria Alger

Nombre de tirage :

2000

PUBLICITÉ

“ Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité “

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression Simpral

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Reproduction interdite de tous les articles sauf accord de la rédaction.



Alger	24°	17°
Oran	27°	19°
Annaba	24°	17°

HORAIRES DE PRIÈRES À ALGER

Fajr	05:09
Sunrise	06:42
Dhuhr	12:38
Asr	16:00
Maghrib	18:34
Isha	19:57

55^E PROMOTION DE L'ENA

Merad supervise le cours inaugural

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad, a supervisé, hier, à l'Ecole nationale d'administration (ENA) Moulay Ahmed Medeghri (Alger), le cours inaugural de la 55e promotion de l'école, sur le thème "Le gestionnaire public entre les exigences du contexte actuel et les défis de la gestion par résultats".

Dans son allocution à cette occasion, en présence du Médiateur de la République, M. Abdelmadjid Ammour, ainsi que de walis, de cadres et de responsables locaux, M. Merad a précisé que le cours inaugural "est consacré à un nouveau mode de gestion dans le cadre d'un programme prospectif de formation d'un système en adéquation avec les évolutions mondiales", relevant que "les nouveaux modes visent à surmonter les difficultés rencontrées et à améliorer la performance pour répondre aux ambitions des pouvoirs publics". "Une bonne performance pour les cadres de demain leur permettra de gagner la confiance des citoyens à travers la prise en charge de leurs préoccupations

et la satisfaction de leurs besoins", a ajouté le ministre. Pour sa part, le directeur général de l'Ecole, M. Abdelmalik Mezhouda, a indiqué que l'ENA avait "adapté ses programmes pour être en phase avec les enjeux actuels, notamment en matière d'amélioration de la gestion publique, d'efficacité des politiques publiques et de transformation numérique, ainsi que le renforcement des programmes de coopération internationale et d'échange d'expériences". Le cours inaugural donné par le Pr. Omar Hemissi, diplômé de l'ENA et directeur général de l'Ecole supérieure de Banque (ESB), a porté sur "le management public moderne, comme domaine d'étude qui concilie les objectifs de performance et les exigences de l'orientation sociale de l'Etat,

ainsi que le gestionnaire public, acteur clé, et la gestion par objectifs, comme approche moderne et processus méthodologique allant de la planification à l'évaluation". Il a également évoqué les "politiques publiques, le cadre juridique, et les instances et institutions de gouvernance, ainsi que les outils et mécanismes pour la mise en œuvre des programmes et projets", tout en se penchant sur "la mission de l'Etat qui repose sur l'établissement de règles et de normes, outre la gestion par résultats comme processus visant à réaliser un équilibre harmonieux". "Le gestionnaire est le représentant de l'Etat et responsable de l'exécution des programmes et projets tracés" avec la garantie des mécanismes et des ressources nécessaires, de même



qu'il est "un centre de décision opérationnel et technique, représentant les organismes de gou-

vernance et responsable de la mise en œuvre des décisions", a expliqué M. Hemissi.

APPARITION DE CAS DE DIPHTÉRIE ET DE PALUDISME

Une commission médicale dépêchée au Sud du pays

Sur ordre du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, une commission médicale a été dépêchée, vendredi dernier, dans les wilayas Tamanrasset, In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar, où des cas de Diphtérie et de Paludisme sont apparus, indique le ministère de la Santé dans un communiqué.

Sur ordre du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et compte tenu de la situation actuelle, une commission médicale composée d'un staff médical qualifié, ainsi qu'un avion chargé d'importantes quantités de médicaments, de sérums antidiphtériques et de matériel de protection ont été envoyés, vendredi, dans les wilayas de Tamanrasset, In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar", lit-on dans le communiqué. "Compte tenu de la situation sanitaire que connaissent certaines wilayas du sud suite à l'apparition de cas de Diphtérie et de Paludisme importés, le ministère de la Santé tient à rassurer que tous les cas ont été pris en charge conformément aux protocoles de soins en vigueur, soulignant qu'"un suivi quotidien de la situation épidémique est assuré aux niveaux central et local", précise la même source. Le ministère de la Santé avait dépêché, jeudi, ajoute le communiqué, une mission d'experts à Tamanrasset et In Guezzam pour s'enquérir de la situation et fournir un quota de médicaments et de sérums antidiphtériques". "Une deuxième mission sera dépêchée, dimanche prochain, dans la wilaya de Bordj Badji Mokhtar, dotée de médicaments et de sérums contre la Diphtérie", poursuit le ministère, rappelant que "ces produits sont distribués tout le long de l'année, dans le cadre de l'approvisionnement des établissements de santé et que les quantités acheminées à travers ces missions ne sont que des quantités supplémentaires".



"Le ministre de la Santé, M. Abdelhak Saihi suit l'opération en coordination avec les walis des wilayas concernées et les établissements de santé sur les lieux", relève la même source. L'Algérie a obtenu le certificat de l'Organisation mondiale de lutte contre le Paludisme, rappelle le ministère, soulignant que "les cas enregistrés sont des cas importés de pays touchés".

Ouargla

Saisie de 90.000 comprimés psychotropes

Les éléments de la Gendarmerie nationale (GN) de Ouargla ont procédé à la saisie de 90.000 comprimés psychotropes de type "Prégabaline 300" dans un domicile et à l'arrestation de deux individus, a indiqué vendredi dernier un communiqué de ce corps sécuritaire. "Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé sous toutes ses formes et agissant sur la base d'informations recueillies par la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de Rouissat, concernant la présence d'une quantité considérable de comprimés psychotropes dans un domicile, une patrouille s'est rendue sur les lieux et procédé à l'arrestation de deux individus et à la saisie de 90.000 comprimés psychotropes de type +Prégabaline 300+ en plus d'un montant de 134 millions de centimes et un véhicule", a précisé le communiqué qui affirme qu'un autre suspect est en fuite. Un dossier judiciaire a été établi pour "trafic de drogues à un degré de gravité constituant une menace pour l'économie nationale et la santé publique à travers une bande criminelle organisée transfrontalière", lit-on dans le communiqué. Après parachèvement des procédures juridiques, les mis en cause seront présentés devant les juridictions compétentes, a ajouté la même source.

PUBLICITÉ

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الشؤون الدينية والأوقاف

تحت الرعاية السامية لرئيس الجمهورية السيد عبد المجيد تبون
تنظرو وزارة الشؤون الدينية والأوقاف

الأسبوع الوطني للقراء الكريمة

يتضمن

الملتقى العلمي بعنوان:
منهج القرآن الكريم
في أخلاقيات الحياة العامة

26, 27, 28 ربيع الأول 1446 هـ الموافق 30 سبتمبر 02.01 أكتوبر 2024 م ولاية تلمسان